

2014

Somfy

RAPPORT FINANCIER

SEMESTRIEL À FIN JUIN

1 COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS	3
– Compte de résultat consolidé	4
– État du résultat global	5
– Bilan consolidé actif	6
– Bilan consolidé passif	7
– Variation des capitaux propres consolidés	8
– Tableau de flux de trésorerie	10
– Annexes consolidées	11
– Secteurs opérationnels	18
– Notes	20
2 RAPPORT D'ACTIVITÉ 1^{ER} SEMESTRE 2014	36
– Activité	37
– Résultats	37
– Situation financière	38
– Saisonnalité	38
– Faits marquants	38
– Changements de périmètre	39
– Événement post-clôture	40
– Perspectives	40
– Parties liées	40
– Somfy SA	40
– Déclaration de la personne physique assumant la responsabilité du rapport financier semestriel	40
3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2014	41
– Conclusion sur les comptes	42
– Vérification spécifique	42



SOMFY SA
 Société anonyme au capital de 7 836 800 €
 Siège social : 50 avenue du Nouveau Monde, 74 300 Cluses
 476 980 362 RCS Annecy
 TÉL. : +33 (0) 4 50 96 70 00
www.somfy.com

COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

4		Compte de résultat consolidé
5		État du résultat global
6		Bilan consolidé actif
7		Bilan consolidé passif
8		Variation des capitaux propres consolidés
10		Tableau de flux de trésorerie
11		Annexes consolidées
18		Secteurs opérationnels
20		Notes

COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS

RÉSUMÉS

Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Notes	30/06/14 6 mois	30/06/13* 6 mois	31/12/13* 1 an
Chiffre d'affaires		509 642	466 963	922 818
Autres produits de l'activité		5 577	8 074	14 056
Achats consommés		- 184 223	- 168 375	- 337 628
Charges de personnel		- 146 292	- 136 603	- 270 363
Charges externes		- 79 508	- 75 722	- 150 613
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		105 196	94 337	178 269
Dotations aux amortissements		- 15 958	- 14 467	- 30 031
Dotations aux provisions courantes		23	- 431	- 420
Gain/perte sur cession d'actifs immobilisés d'exploitation		85	- 41	- 420
EBITA		89 346	79 399	147 399
Dotations aux amortissements des actifs incorporels alloués		- 1 538	- 1 482	- 3 062
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		87 808	77 916	144 336
Autres produits et charges opérationnels	(1)	227	- 816	- 4 882
Dépréciation des écarts d'acquisition		- 17 350	- 9	- 6 395
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		70 686	77 091	133 059
- Produits financiers liés au placement		542	520	1 101
- Charges financières liées à l'endettement		- 2 103	- 1 567	- 2 884
Coût de l'endettement net		- 1 560	- 1 046	- 1 783
Autres produits et charges financiers		1 111	71	- 2 839
RÉSULTAT FINANCIER	(2)	- 449	- 976	- 4 622
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		70 237	76 115	128 438
Impôts sur les bénéfices	(3)	- 19 263	- 16 801	- 36 083
Quote-part de résultat des entreprises associées		- 545	24	59
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		50 429	59 339	92 413
Résultat attribuable au Groupe		50 052	59 528	91 031
Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		377	- 189	1 382
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU DISTRIBUÉES	(4)	4 398	2 948	8 373
Résultat attribuable au Groupe	(4)	4 381	2 970	8 461
Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(4)	17	- 22	- 88
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		54 827	62 287	100 786
Résultat attribuable au Groupe		54 433	62 498	99 492
Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		394	- 211	1 294
Résultat par action (en euros)	(5)	7,37	8,41	13,58
Résultat dilué par action (en euros)	(5)	7,36	8,37	13,55

* Les comptes ont été retraités suite à la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs de Giga et à l'application de la norme IFRS 5 (cf. §4.4 des règles et méthodes comptables).

État du résultat global

En milliers d'euros	30/06/14	30/06/13*
Résultat de la période	54 827	62 287
Variation des écarts de conversion	999	- 1 783
Variation des justes valeurs sur les actifs disponibles à la vente	11 500	-
Variation des justes valeurs sur des couvertures de taux	258	408
Variation des justes valeurs sur des couvertures de change	- 146	- 50
Variation des impôts sur les éléments recyclables	- 1 036	- 4 473
Éléments recyclables en résultat	11 576	- 5 898
Variation des écarts actuariels	-	-
Variation des impôts sur les éléments non recyclables	-	-
Éléments non recyclables en résultat	-	-
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	11 576	- 5 898
Résultat global total comptabilisé sur la période**	66 403	56 389
Part attribuable au Groupe	66 009	56 600
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle**	394	- 211

* Les comptes ont été retraités suite à la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs de Giga et à l'application de la norme IFRS 5 (cf. §4.4 des règles et méthodes comptables).

** L'écart de résultat avec l'état de variation des capitaux propres représente l'évolution de valeur des options de vente accordées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle : + 0,4 M€ au 30 juin 2014 et - 0,1 M€ au 30 juin 2013.

Bilan consolidé actif

En milliers d'euros	Notes	30/06/14 Net	31/12/13* Net
Actifs non courants			
Écarts d'acquisition	(7)	185 837	224 045
Immobilisations incorporelles nettes	(8)	48 580	69 533
Immobilisations corporelles nettes	(9)	219 106	244 016
Participations dans les entreprises associées	(10)	1 675	109 881
Actifs financiers	(11)	159 986	230 521
Autres créances		1 520	446
Impôts différés actifs		32 776	35 518
Engagements envers le personnel		51	49
Total Actifs non courants		649 532	914 009
Actifs courants			
Stocks	(12)	147 037	141 336
Clients		195 302	157 796
Autres créances		14 811	19 234
Actifs d'impôt exigible		5 315	5 407
Actifs financiers	(11)	722	884
Trésorerie et équivalents de trésorerie		110 266	136 496
Total Actifs courants		473 453	461 152
Actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution	(4)	321 015	-
TOTAL ACTIF		1 444 000	1 375 161

* Les comptes ont été retraités suite à la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs de Giga et aux corrections du bilan d'ouverture de Garen Automação (cf. §4.4 des règles et méthodes comptables). Conformément à l'application de la norme IFRS 5, le bilan 2013 n'a pas été retraité.

Bilan consolidé passif

En milliers d'euros	Notes	30/06/14	31/12/13*
Capitaux propres			
Capital		7 837	7 837
Prime		1 866	1 866
Autres réserves		897 662	820 973
Résultat de la période		54 433	99 492
Part Groupe		961 799	930 168
Participations ne donnant pas le contrôle		- 344	- 364
Total Capitaux propres		961 455	929 805
Passifs non courants			
Provisions non courantes	(13)	21 255	18 078
Autres passifs financiers	(14)	62 291	78 030
Autres dettes		1 534	1 763
Engagements envers le personnel		17 020	18 639
Impôts différés passifs		51 855	66 600
Instruments dérivés passifs		-	938
Total Passifs non courants		153 955	184 047
Passifs courants			
Provisions courantes	(13)	7 807	19 888
Autres passifs financiers	(14)	38 856	39 417
Fournisseurs		109 834	100 213
Autres dettes		89 735	95 159
Dettes d'impôt		21 482	6 604
Instruments dérivés passifs		200	28
Total Passifs courants		267 915	261 309
Dettes associées à des actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution	(4)	60 676	-
TOTAL PASSIF		1 444 000	1 375 161

* Les comptes ont été retraités suite à la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs de Giga et aux corrections du bilan d'ouverture de Garen Automação (cf. §4.4 des règles et méthodes comptables). Conformément à l'application de la norme IFRS 5, le bilan 2013 n'a pas été retraité.

Variation des capitaux propres consolidés

Au 30 juin 2014

En milliers d'euros	Capital (1)	Primes	Actions propres	Plus value / JV des actifs disponibles à la vente	Écarts actuariels	Couvertures de taux	Couvertures de change
Au 31 décembre 2013	7 837	1 866	- 91 040	17 370	- 9 816	- 6	40
Résultat global total comptabilisé sur la période	-	-	-	11 500	-	258	- 146
Opérations sur actions propres	-	-	- 457	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations (2)	-	-	-	-	-	-	-
Au 30 juin 2014	7 837	1 866	- 91 497	28 870	- 9 816	252	- 107

Frais d'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	Variation des options de vente (3)	Impôts différés	Écarts de conversion	Réserves consolidées et résultat de la période	Total capitaux propres	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres (part du Groupe)
- 2 369	- 4 014	- 2 871	1 216	1 011 591	929 805	- 364	930 168
-	-	- 1 036	999	54 450	66 026	17	66 009
-	-	-	-	2 446	1 989	-	1 989
-	-	-	-	- 38 860	- 38 860	-	- 38 860
-	2 031	-	-	465	2 496	3	2 492
- 2 369	- 1 983	- 3 907	2 215	1 030 092	961 455	- 344	961 799

(1) Le capital social est composé de 7 836 800 actions d'une valeur nominale de 1 €. Aucune modification n'est intervenue sur le premier semestre 2014.

(2) Changement de périmètre, différences de change sur opérations en capital.

(3) Les justes valeurs ultérieures des dettes correspondant à des options de vente concédées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées en capitaux propres.

Au 30 juin 2013

	Capital (1)	Primes	Actions propres	Plus value / JV des actifs disponibles à la vente	Écarts actuariels	Couvertures de taux	Couvertures de change
En milliers d'euros							
Au 31 décembre 2012	7 837	1 866	- 74 390	2 870	- 11 461	- 681	94
Résultat global total comptabilisé sur la période	-	-	-	-	-	408	- 50
Opérations sur actions propres	-	-	753	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations (2)	-	-	-	-	-	-	-
Au 30 juin 2013	7 837	1 866	- 73 637	2 870	- 11 461	- 273	44

Frais d'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	Variation des options de vente (3)	Impôts différés	Écarts de conversion	Réserves consolidées et résultat de la période	Total capitaux propres	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres (part du Groupe)
- 2 369	- 8 515	6 041	7 628	934 254	863 175	- 382	863 557
-	-	- 4 473	- 1 783	62 429	56 531	- 69	56 600
-	-	-	-	- 360	393	-	393
-	-	-	-	- 35 692	- 35 692	-	- 35 692
-	- 1 868	-	-	- 6 960	- 8 828	6	- 8 835
- 2 369	- 10 383	1 568	5 845	953 671	875 579	- 443	876 022

(1) Le capital social est composé de 7 836 800 actions d'une valeur nominale de 1 €. Aucune modification n'est intervenue sur le premier semestre 2013.

(2) Dont - 6,8 M€ en réserves consolidées liés à la comptabilisation de l'engagement de rachat des 49 % de participations ne donnant pas le contrôle de Giga, changement de périmètre et différences de change sur opérations en capital.

(3) Les justes valeurs ultérieures des dettes correspondant à des options de vente concédées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées en capitaux propres.

Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	Notes	30/06/14 6 mois	30/06/13* 6 mois	31/12/13* 1 an
Résultat net des activités poursuivies		50 429	59 339	92 413
Dotations aux amortissements/actif (sauf actif courant)		35 125	16 565	38 714
Dotation / Reprise de provisions/passif		784	1 565	2 522
Gains et pertes latents liés aux variations de justes valeurs		26	- 133	30
Gains et pertes de change latents		- 583	2 139	3 551
Charges calculées liées aux stock-options et engagements envers le personnel		1 284	1 520	1 892
Amortissements, provisions et autres éléments non décaissables		36 637	21 656	46 709
Résultat sur cession d'actifs et autres		- 59	- 340	105
Quote-part de résultat des entreprises associées		545	- 24	- 59
Charge d'impôt différé		- 5 317	- 802	- 7 067
Capacité d'autofinancement		82 235	79 829	132 101
Coût de l'endettement financier net (hors éléments non décaissables)		1 560	1 103	1 840
Dividendes des sociétés non consolidées		-	- 2 721	- 2 721
Charges d'impôt (hors impôts différés)		24 580	17 603	42 947
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	(16)	- 50 973	- 37 334	8 688
Impôts versés		- 9 624	- 7 670	- 37 984
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (A)		47 778	50 810	144 871
Décaissements liés aux acquisitions :				
- d'immobilisations incorporelles et corporelles		- 23 149	- 23 317	- 50 353
- d'actifs financiers non courants		- 285	- 191	- 212
Encaissements liés aux cessions :				
- d'immobilisations incorporelles et corporelles		441	178	750
- d'actifs financiers non courants		1 402	-	5
Variation des actifs financiers courants		258	842	1 822
Acquisitions de sociétés, nettes de la trésorerie acquise	(6)	- 2 234	- 5 529	- 8 440
Cessions de sociétés, nettes de la trésorerie cédée		-	-	330
Dividendes versés par les sociétés non consolidées		-	-	2 721
Intérêts reçus		476	280	709
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS (B)		- 23 090	- 27 738	- 52 668
Augmentation des emprunts		10 154	8 087	9 793
Remboursement des emprunts		- 2 496	- 10 992	- 14 588
Autres opérations avec des participations ne donnant pas le contrôle		-	- 1 389	- 1 242
Dividendes versés et acomptes		- 48 889	- 22 178	- 24 258
Mouvements relatifs aux actions propres		1 837	220	2 347
Intérêts payés		- 2 163	- 1 625	- 2 882
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AU FINANCEMENT (C)		- 41 557	- 27 877	- 30 830
Flux nets liés aux activités destinées à être cédées ou distribuées	(4)	5 262	2 340	2 387
Incidence des variations des écarts de conversion sur la trésorerie (D)		1 285	- 1 139	- 3 538
VARIATION DE LA TRÉSORERIE (A + B + C + D)		- 10 322	- 3 603	60 221
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	(16)	130 657	70 435	70 435
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	(16)	120 335	66 833	130 657

* Les comptes ont été retraités suite à la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs de Giga, aux corrections du bilan d'ouverture de Garen Automação et à l'application de la norme IFRS 5 (cf. §4.4 des règles et méthodes comptables).

Annexes consolidées

1. Arrêté des comptes

Somfy SA est une société à Directoire et Conseil de Surveillance cotée sur Eurolist d'Euronext Paris (Compartiment A, code ISIN FR 0000120495).

Le groupe Somfy est structuré en deux branches distinctes : l'une, Somfy Activités, dédiée à l'automatisation et au contrôle des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment (stores, volets, rideaux, écrans, portes, portails...), et l'autre, Somfy Participations, dédiée aux investissements et participations dans des entreprises industrielles situées dans des secteurs d'activité divers. Le siège social est basé à Cluses.

Les comptes consolidés résumés du groupe Somfy au 30 juin 2014 ont été établis par le Directoire et examinés par le Conseil de Surveillance.

2. Faits marquants

Projet de scission et de cotation de Somfy Participations

Le Conseil de Surveillance, réuni le 14 mai 2014, a décidé à l'unanimité de mettre à l'étude, sur la proposition du Directoire, la scission du Groupe en deux sociétés, Somfy Activités et Somfy Participations. Le Directoire considère, qu'après plus de six ans d'existence, Somfy Participations a acquis la maturité et l'expérience nécessaires pour développer ses activités de manière autonome. Ce projet, s'il est mené à son terme, apportera une meilleure visibilité à chacune des deux sociétés. Il permettra à leurs actionnaires d'être investis dans deux entités évaluées selon les critères propres à leur métier.

Au vu des premières analyses, l'opération envisagée pourrait se traduire par l'apport de certains actifs de Somfy Participations à une société créée à cet effet. Ladite société serait simultanément introduite en bourse et ses titres attribués aux actionnaires de Somfy. L'étude porte également sur la possibilité offerte à ces derniers d'opter pour un règlement en numéraire à la place de la remise des titres.

La mise en œuvre de cette opération pourrait être avalisée par le Conseil de Surveillance en octobre prochain et approuvée par l'Assemblée Générale des actionnaires de Somfy en novembre. Elle donnera lieu, si elle est validée, à la cotation de Somfy Participations sur le marché Euro MTF de la bourse du Luxembourg et serait ainsi effective avant la fin de cette année.

Dans le cadre de la poursuite de cette étude, le Conseil de Surveillance a décidé lors de sa réunion de désigner, en qualité d'expert indépendant, le cabinet Valphi représenté par M. Emmanuel Dayan, afin de conduire les travaux d'évaluation et de lui communiquer une opinion sur

le caractère équitable pour les actionnaires de Somfy des conditions financières de l'opération envisagée.

Somfy Participations étant une activité principale et distincte, le résultat net, les flux de trésorerie ainsi que l'actif net sont présentés sur une ligne distincte « activités en cours de cession ou de distribution ». Le compte de résultat ainsi que le tableau de flux de trésorerie ont été retraités pour l'ensemble des périodes présentées.

Offre d'achat de la participation dans CIAT

Le groupe Somfy a reçu le 23 juillet une offre ferme d'United Technologies Corporation en vue de l'acquisition de ses titres au capital de CIAT Group, spécialiste du traitement de l'air et des échanges thermiques des bâtiments.

L'offre adressée est soumise à plusieurs conditions suspensives, à savoir la consultation du comité d'entreprise de CIAT Group, l'approbation par CIAT Group après cette consultation et l'autorisation des instances de contrôle de ce type de transaction.

Un accord définitif pourrait intervenir dans le courant du quatrième trimestre de 2014 si les conditions sont réunies dans les délais prévus.

La participation du groupe CIAT est rattachée à Somfy Participations. Elle date de 2008 pour sa partie initiale et représente à ce jour 46,1 % du capital de CIAT Group.

Le résultat net, les flux de trésorerie ainsi que l'actif net sont présentés sur une ligne distincte « activités en cours de cession ou de distribution », cette participation se rattachant au périmètre Somfy Participations destiné à être cédé. Le compte de résultat ainsi que le tableau de flux de trésorerie ont été retraités pour l'ensemble des périodes présentées.

Dépréciation des écarts d'acquisition

Somfy Activités a déprécié les écarts d'acquisition du groupe **BFT**, de **Giga** et de **Garen Automação** pour un total de 17,4 M€ (cf. note 7) et sa participation dans **Neocontrol** pour 0,5 M€ au 30 juin 2014 (cf. note 10) compte tenu des perspectives sur ces filiales.

Somfy Participations a déprécié de 1,1 M€ l'écart d'acquisition de **Sirem**. Cette dépréciation fait suite à la revue à la baisse de son Business Plan en raison des difficultés rencontrées par l'activité **Wellness** sur l'exercice. Cette dépréciation est présentée au sein du résultat des activités destinées à être cédées ou distribuées.

Contrôles fiscaux

La société **Somfy SAS** a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les années 2009 et 2010 dont le principal redressement portait sur la politique de prix de transfert mise en place entre une filiale de Somfy SA, Somfy SAS et certaines filiales de distribution.

Au cours du second semestre 2013, la société Somfy SAS, avec l'aide de ses conseils, a accepté de rentrer dans une phase de discussion avec l'Administration fiscale afin de trouver une issue acceptable pour l'ensemble des parties. Considérant probable que Somfy SAS soit amenée à accepter une partie du redressement fiscal ainsi notifié, le Groupe avait donc comptabilisé un passif de 8,4 M€ dans les comptes clos le 31 décembre 2013.

Au cours du premier semestre 2014, Somfy SAS et l'Administration fiscale se sont accordées sur le montant du redressement. Somfy SAS a donc comptabilisé une dette à hauteur de la provision passée dans les comptes au 31 décembre 2013.

La société **Somfy SA** a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les années 2010 et 2011. Un passif de 3,1 M€ avait été provisionné dans les comptes annuels 2013. Au cours du premier semestre 2014, Somfy SA et l'Administration fiscale se sont accordées sur le montant du redressement. Somfy SA a donc comptabilisé une dette à hauteur de la provision passée dans les comptes au 31 décembre 2013.

Passifs éventuels

La société **Somfy Mexico SA de CV**, filiale du Groupe au Mexique, a fait l'objet d'un contrôle de l'Administration fiscale pour les affaires de commerce extérieur. Le montant de la proposition de redressement est de 1,6 M€, portant essentiellement sur des droits de douane. Somfy Mexico a déposé un recours auprès de l'Administration fiscale mexicaine qui a confirmé sa position fin septembre 2013. Suite à cette réponse, Somfy Mexico a saisi le tribunal administratif. Le Groupe considère que les arguments retenus demeurent contestables et reste confiant dans ses chances d'obtenir une décision favorable. En conséquence, le Groupe a qualifié ce risque de passif éventuel et n'a donc pas provisionné ce litige.

En date du 6 janvier 2014, **Somfy SA** a été assignée devant le Tribunal de Grande Instance d'Albertville pour voir prononcer l'annulation de la cession de la société **Spirel** intervenue en 2010.

Après avoir été déboutés de leur première assignation par le Tribunal de Grande Instance d'Albertville, les salariés de la société Spirel ont déposé une nouvelle assignation en date du 27 juin 2014. Cet événement ne change en rien la position de Somfy SA qui reste confiante dans ses chances d'obtenir une décision favorable et a donc maintenu la qualification de ce risque en passif éventuel.

Prise de participation

Somfy Participations a pris une participation, courant juin 2014, de 5,89 % du capital de **Lacroix** pour 6,6 M€. Lacroix est une société française créée en 1946 et spécialisée dans la fabrication d'emballages en bois, carton, plas-

tique et mixte. Cette participation est considérée comme un actif disponible à la vente.

3. Changements de périmètre

Le Groupe n'a fait aucune acquisition majeure sur le premier semestre 2014.

4. Règles et méthodes comptables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés résumés du groupe Somfy sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2014. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire »). Ils ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2013.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 sont disponibles sur le site internet du Groupe www.somfyfinance.com et sur demande auprès de la Direction.

4.1 Nouvelles normes et interprétations en vigueur

4.1.1. Normes, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne à partir de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2014

Le Groupe a appliqué les normes, amendements et interprétations suivants au plus tard à compter du 1^{er} janvier 2014 :

- IFRS 10 – États financiers consolidés et IAS 27 révisée – États financiers individuels :
IFRS 10 remplace l'ancienne norme IAS 27 – États financiers consolidés et individuels et l'ancienne interprétation SIC 12 – Consolidation – Entités ad hoc. Ce texte introduit une nouvelle définition du contrôle reposant sur le pouvoir, l'exposition (et les droits) à des rendements variables et la capacité d'exercer ce pouvoir afin d'influer sur les rendements ;
- IFRS 11 – Partenariats et IAS 28 révisée – Participations dans les entreprises associées et coentreprises :
IFRS 11 et IAS 28 révisée remplacent les normes IAS 31 – Participations dans des coentreprises et IAS 28 – Participations dans des entreprises associées, ainsi que

l'interprétation SIC 13 – Entités contrôlées en commun – Apports non monétaires par des coentrepreneurs. La définition du contrôle conjoint repose sur l'existence d'un accord contractuel et le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Ces textes prévoient essentiellement deux traitements comptables distincts, puisqu'IFRS 11 supprime la méthode de l'intégration proportionnelle applicable aux entités contrôlées conjointement :

- les partenariats qualifiés d'opérations conjointes car ils donnent des droits sur des actifs et des obligations au titre des passifs sont comptabilisés à hauteur des quotes-parts d'actifs, de passifs, de produits et de charges contrôlées par le Groupe conformément à l'accord contractuel. Une opération conjointe peut être réalisée à travers un simple contrat ou à travers une entité juridique contrôlée conjointement ;
 - les partenariats qualifiés de coentreprises parce qu'ils donnent uniquement un droit sur l'actif net sont désormais consolidés selon la méthode de la mise en équivalence ;
- IFRS 12 – Information à fournir sur les participations dans les autres entités :
Ce texte regroupe l'ensemble des informations à fournir lorsqu'une entité détient des participations dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées ou des entités structurées non consolidées, quel que soit le niveau de contrôle ou d'influence exercé sur l'entité ;
 - Amendements IFRS 10, 11 et 12 – Dispositions transitoires :
Ces amendements apportent des clarifications aux dispositions transitoires de la norme IFRS 10 et fournissent des allègements sur les informations comparatives à présenter en limitant les retraitements à la période précédente. En outre, concernant les informations à fournir pour les entités structurées non consolidées, les amendements suppriment l'obligation de présenter une information comparative pour les périodes précédentes à celle où la norme IFRS 12 est appliquée pour la première fois ;
 - Amendement IAS 32 – Compensation des actifs et passifs financiers :
Cet amendement clarifie les règles de compensation ;
 - Amendement à IAS 36 – Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers :
Cet amendement concerne l'information à fournir sur le montant recouvrable des actifs dépréciés lorsque ce montant est basé sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie ;
 - Amendement IAS 39 – Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture :
Cet amendement traite de la possibilité de poursuivre la comptabilité de couverture dans la situation où un dérivé qui a été désigné comme instrument de couverture fait l'objet d'une novation d'une contrepartie vers une contrepartie centrale suite à de nouvelles lois ou nouveaux règlements, si certaines conditions sont remplies (dans ce contexte, la novation d'un dérivé est la substi-

tution à la contrepartie initiale du contrat d'une nouvelle contrepartie).

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'incidence significative sur les résultats et la situation financière du Groupe.

4.1.2. Normes et interprétations non encore entrées en vigueur au sein de l'Union européenne

Texte adopté par l'Union européenne

- IFRIC 21 – Droits ou taxes :
Ce texte précise que le fait générateur de la comptabilisation de la dette des taxes diverses, droits et autres prélèvements, qui ne sont pas dans le champ d'application de la norme IAS 12, dépend de termes de la législation y afférent, indépendamment de la période de l'assiette de calcul du prélèvement.

L'Union européenne a fixé une date d'application obligatoire pour ce texte aux exercices ouverts au plus tard à compter du 17 juin 2014 (soit une application à compter du 1^{er} janvier 2015 pour le Groupe) contre le 1^{er} janvier 2014 selon l'IASB.

Textes non adoptés par l'Union européenne

Sous réserve de leur adoption définitive par l'Union européenne, les normes, amendements de normes et interprétations présentés ci-dessous sont applicables selon l'IASB aux dates suivantes :

- IFRS 9 – Instruments financiers : classifications et évaluations et amendements subséquents à IFRS 9 et IFRS 7 : date d'entrée en vigueur non connue à ce stade :
Il s'agit du premier des trois volets de la norme IFRS 9 – Instruments financiers destinée à remplacer la norme IAS 39 – Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation. Cette première partie traite du classement et de l'évaluation des instruments financiers. Les effets de l'application de ce texte ne peuvent pas être analysés indépendamment des deux autres parties non encore publiées qui doivent adresser respectivement le sujet de la dépréciation des actifs financiers et celui de la comptabilité de couverture ;
- IFRS 15 – Produits provenant des contrats avec les clients : applicable au 1^{er} janvier 2017 :
La norme IFRS 15 remplace IAS 11 – Contrats de construction et IAS 18 – Produits des activités ordinaires, ainsi que les interprétations correspondantes : IFRIC 13 – Programmes de fidélisation de la clientèle, IFRIC 15 – Accords pour la construction d'un bien immobilier, IFRIC 18 – Transferts d'actifs provenant de clients et SIC 31 – Produits des activités ordinaires – Opérations de troc portant sur des services de publicité.
Cette norme pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux contrats conclus avec des clients (sauf les contrats qui relèvent de normes spécifiques : les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers). Le principe de base est de comptabiliser le produit pour décrire le transfert de biens ou de services à un client, et ce pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie

de ces biens ou services. Le normalisateur comptable a identifié cinq étapes pour la mise en œuvre de la norme :

- Identification du (des) contrat(s) avec un client
- Identification des obligations de performance du contrat
- Détermination du prix de la transaction
- Affectation du prix de la transaction aux obligations de performance
- Comptabilisation du produit lorsqu'une obligation de performance est satisfaite

La nouvelle norme se traduira également par une amélioration des informations à fournir en annexe, elle fournira un guide d'application pour les transactions qui n'étaient pas complètement traitées précédemment (par exemple, les produits de services et les modifications de contrat) et améliorera les dispositions d'application pour les contrats à éléments multiples ;

- Amendements à IFRS 11 – Acquisition d'une participation dans une entreprise commune : applicable au 1^{er} janvier 2016 :

L'amendement publié vient préciser la manière de comptabiliser les acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise (« business ») au sens d'IFRS 3 – Regroupements d'entreprises. Pour ces acquisitions, une entité doit appliquer les principes comptables relatifs aux regroupements d'entreprises d'IFRS 3 ainsi que les autres IFRS qui ne sont pas en contradiction avec les dispositions d'IFRS 11. Elle doit également fournir en annexe l'information requise pour les regroupements d'entreprises. Ceci s'applique à la fois lors de l'acquisition initiale d'une participation et lors des acquisitions subséquentes. Dans un tel cas, il y a lieu :

- d'évaluer à leur juste valeur les actifs identifiables et les passifs,
- de comptabiliser les frais d'acquisition en charges sur la période au cours de laquelle ces frais ont été engagés et les services reçus,
- de comptabiliser les impôts différés générés par la comptabilisation initiale des actifs et passifs tels que requis par IFRS 3 et IAS 12 (Impôts sur le résultat) pour les regroupements d'entreprises (à l'exception des impôts différés résultant de la comptabilisation initiale du goodwill),
- de constater, le cas échéant, en goodwill l'excédent de la contrepartie transférée par rapport au solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris,
- de procéder à minima une fois par an à un test de dépréciation de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle a été affecté le goodwill ;

- Amendements à IAS 16 et IAS 38 – Clarification sur les modes d'amortissements acceptables : applicables au 1^{er} janvier 2016 :

IAS 16 et IAS 38 posent toutes deux le principe suivant : la base d'amortissement correspond à la consommation des avantages économiques futurs d'un actif. L'IASB a précisé que l'utilisation d'une méthode d'amortissement fondée sur les revenus n'est pas appropriée car les revenus générés par une activité qui inclut l'utilisation d'un

actif reflètent des facteurs autres que la consommation des avantages économiques liés à cet actif.

L'IASB précise également que le revenu est, en général, présumé être une base inappropriée pour mesurer la consommation des avantages économiques liés à un actif incorporel. Cette présomption peut, cependant, être réfutée dans certaines circonstances limitées ;

- Amendements IAS 19 – Contribution des membres du personnel : applicable au 1^{er} juillet 2014 :

Cet amendement s'applique aux contributions des membres du personnel ou des tiers à des régimes à prestations définies. L'objectif de l'amendement est de simplifier la comptabilisation des contributions qui sont indépendantes du nombre d'années de service du membre du personnel, par exemple, les contributions des membres du personnel qui sont calculées en fonction d'un pourcentage fixe du salaire. Ces contributions peuvent être comptabilisées comme une réduction du coût des services rendus de la période pendant laquelle le service est rendu, au lieu d'être affectées aux périodes de services ;

- Améliorations annuelles des normes IFRS – Cycles 2010-2012 et 2011-2013 : applicables au 1^{er} juillet 2014 :

L'IASB a publié en décembre 2013 les normes dites d'Améliorations des IFRS 2010-2012 et 2011-2013 dans le cadre de son processus annuel de révision et d'amélioration des normes. Les amendements principaux sont les suivants :

- IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions : clarification de la notion de « condition d'acquisition » ;
- IFRS 3 – Regroupements d'entreprises : comptabilisation de la contrepartie conditionnelle lors d'un regroupement d'entreprises ;
- IFRS 8 – Secteurs opérationnels : informations à fournir sur les critères de regroupements ainsi que sur la réconciliation du total des actifs par secteur présenté et celui de l'ensemble des actifs de l'entité ;
- IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur : clarification de la notion de juste valeur concernant les créances et les dettes à court terme ;
- IAS 16 – Immobilisations corporelles et IAS 38 – Immobilisations incorporelles : modalités d'application de la méthode de la réévaluation ;
- IAS 24 – Information relative aux parties liées : clarification de la notion de prestations du personnel « clé » de direction ;
- IFRS 3 – Regroupements d'entreprises : exclusion des joint-ventures du champ d'IFRS 3 ;
- IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur : possibilité de compensation pour un portefeuille d'actifs et de passifs financiers ;
- IAS 40 – Immeubles de placement : clarification sur l'interaction entre IFRS 3 et IAS 40 pour savoir dans quelle mesure l'acquisition d'un immeuble peut être analysée comme un regroupement d'entreprises au sens d'IFRS 3.

Le Groupe n'a appliqué aucune de ces nouvelles normes ou amendements par anticipation et est en cours d'appréciation des impacts consécutifs à leur première application, à l'exception de la norme IFRS 9 pour laquelle le Groupe est en attente de la sortie définitive et complète de la norme.

4.2 Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes semestriels consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues ont été mis à jour des derniers indicateurs retenus pour l'arrêté des comptes au 30 juin 2014.

Au 30 juin, le groupe Somfy revoit ses indicateurs de performance et procède, le cas échéant, à des tests de dépréciation s'il existe un quelconque indice qu'un actif puisse avoir subi une perte de valeur.

4.3 Actifs (ou groupe d'actifs) non courants détenus en vue de la vente ou de la distribution et activités abandonnées

Conformément à la norme IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente ou de la distribution, un actif non courant ou un groupe d'actifs doit être classé en actifs destinés à être cédés au bilan si sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une cession plutôt que par son utilisation continue. Au sens de la norme, le terme cession recouvre les ventes, les distributions et les échanges contre d'autres actifs. L'actif non courant ou le groupe d'actifs destinés à être cédés doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel, sous réserve uniquement des conditions qui sont habituelles et coutumières dans le cadre de la vente de tels actifs, la cession devant être hautement probable. Les critères à prendre en compte pour apprécier le caractère hautement probable sont notamment les suivants :

- un plan de cession doit avoir été engagé par un niveau de direction approprié ;
- un programme actif pour trouver un acquéreur et finaliser le plan doit avoir été lancé ;
- l'actif doit être activement commercialisé en vue de la vente à un prix qui est raisonnable par rapport à sa juste valeur actuelle ;

- la cession doit de façon prévisible être conclue dans les 12 mois à compter du reclassement en actifs destinés à être cédés ou échangés ;
- les mesures nécessaires pour finaliser le plan doivent indiquer qu'il est improbable que des changements notables soient apportés au plan ou que celui-ci soit retiré.

Avant leur reclassement dans la catégorie « Actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution », l'actif non courant ou les actifs et passifs du groupe d'actifs sont évalués selon les normes qui leur sont applicables. À la suite de leur reclassement dans la catégorie « Actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution », l'actif non courant ou le groupe d'actifs est évalué au montant le plus faible entre sa valeur nette comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de ces opérations, une perte de valeur étant constatée le cas échéant. Le reclassement d'un actif non courant comme destiné à être cédé ou distribué entraîne l'arrêt des amortissements pour cet actif. Dans le cas d'une cession entraînant une perte de contrôle, l'ensemble des actifs et passifs de la filiale sont classés en actifs ou passifs « détenus en vue de la vente » sur les lignes du bilan « Actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution » et « Dettes associées à des actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution » dès lors que la cession répond aux critères de classement d'IFRS 5.

Les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités destinées à être cédées ou distribuées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées.

Les éléments bilanciels sont classés en actifs et passifs en cours de cession ou de distribution sans retraitement de l'année comparative.

4.4 Retraitement des comptes précédemment publiés

Les comptes précédemment publiés ont été retraités suite à la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs de Giga, aux corrections du bilan d'ouverture de Garen Automação et à l'application de la norme IFRS 5.

Giga

Les états financiers du 30 juin et du 31 décembre 2013 ont été retraités suite à la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs de Giga.

Le résultat publié au 30 juin 2013 et au 31 décembre 2013 a ainsi été retraité des éléments suivants :

En milliers d'euros

RÉSULTAT PUBLIÉ AU 30 JUIN 2013	62 462
Dotation aux amortissements des justes valeurs déterminées pour Giga	- 176
Impôt différé sur amortissements des justes valeurs déterminées pour Giga	27
Autres	- 27
RÉSULTAT RETRAITÉ AU 30 JUIN 2013	62 287

En milliers d'euros

RÉSULTAT PUBLIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013	101 201
Dotation aux amortissements des justes valeurs déterminées pour Giga	- 491
Impôt différé sur amortissements des justes valeurs déterminées pour Giga	75
RÉSULTAT RETRAITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013	100 786

Garen

Les comptes 2013 de Garen Automação étant provisoires, le bilan d'ouverture au 31 décembre 2013 a fait l'objet de corrections. Les travaux de détermination de la juste valeur des actifs et des passifs sont toujours en cours de réalisation.

Classement en actifs destinés à la vente ou à la distribution

Comme décrit dans la note sur les faits marquants, le Groupe a déterminé les activités suivantes comme répon-

dant aux critères de classement en activités arrêtées, cédées ou en cours de cession ou de distribution. Ces activités concernent Sirem, Zurflüh-Feller, Gaviota Simbac, Pellenc, Lacroix, Sofilab 4 et CIAT.

Les intérêts détenus dans FAAC sont en revanche maintenus dans le Groupe (classés en actifs financiers disponibles à la vente qui ne seront pas distribués dans le cadre de l'opération envisagée).

Le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie antérieurement publiés ont été retraités.

À des fins de comparabilité avec les exercices futurs, les activités non poursuivies ont été considérées comme intégralement déconsolidées. Les comptes semestriels sont donc présentés avant élimination des opérations réalisées entre les activités poursuivies et les activités cédées ou distribuées.

Les effets des retraitements liés aux « activités arrêtées, cédées ou en cours de cession ou de distribution » sont les suivants :

4.4.1. Compte de résultat pour le premier semestre 2013 et l'exercice 2013

En milliers d'euros	Activités destinées à être			
	distribuées 30/06/13 6 mois*	cédées 30/06/13 6 mois**	distribuées 31/12/13 1 an*	cédées 31/12/13 1 an**
Chiffre d'affaires	41 515	-	77 281	-
Autres produits de l'activité	1 612	-	3 532	-
Achats consommés	- 14 573	-	- 26 630	-
Charges de personnel	- 15 218	-	- 28 538	-
Charges externes	- 6 646	-	- 13 022	-
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	6 690	-	12 623	-
Dotations aux amortissements	- 2 807	-	- 5 589	-
Dotations aux provisions courantes	613	-	508	-
Gain/perte sur cession d'actifs immobilisés d'exploitation	- 13	-	- 195	-
EBITA	4 483	-	7 347	-
Dotations aux amortissements des actifs incorporels alloués	- 801	-	- 1 602	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	3 682	-	5 745	-
Autres produits et charges opérationnels	63	-	123	-
Dépréciation des écarts d'acquisition	-	-	- 647	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	3 745	-	5 221	-
- Produits financiers liés au placement	2 940	-	5 877	-
- Charges financières liées à l'endettement	- 649	-	- 1 264	-
Coût de l'endettement net	2 291	-	4 613	-
Autres produits et charges financiers	- 55	-	- 59	-
RÉSULTAT FINANCIER	2 236	-	4 554	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	5 981	-	9 775	-
Impôts sur les bénéfices	- 1 729	-	- 2 841	-
Quote-part de résultat des entreprises associées	- 1 055	- 249	3 385	- 1 945
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU DISTRIBUÉES	3 198	- 249	10 318	- 1 945
Résultat attribuable au Groupe	3 220	- 249	10 406	- 1 945
Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	- 22	-	- 88	-

* Sirem, Zurflüh-Feller, Gaviota Simbac, Pellenc, Lacroix et Sofilab 4.

** CIAT.

4.4.2. Tableau de flux de trésorerie pour le premier semestre 2013 et l'exercice 2013

En milliers d'euros	Activités destinées à être			
	distribuées	cédées	distribuées	cédées
	30/06/13 6 mois	30/06/13 6 mois	31/12/13 1 an	31/12/13 1 an
Résultat net des activités en cours de cession ou de distribution	3 198	- 249	10 318	- 1 945
Dotations aux amortissements/actif (sauf actif courant)	3 620	-	4 120	-
Dotation / Reprise de provisions/passif	- 585	-	- 1 594	-
Gains et pertes latents liés aux variations de justes valeurs	- 48	-	- 74	-
Gains et pertes de change latents	107	-	107	-
Charges calculées liées aux stock-options et engagements envers le personnel	109	-	208	-
Amortissements, provisions et autres éléments non décaissables	3 203	-	2 767	-
Résultat sur cession d'actifs et autres	13	-	2 935	-
Quote-part de résultat des entreprises associées	1 055	249	- 3 385	1 945
Charge d'impôt différé	190	-	299	-
Capacité d'autofinancement	7 658	-	12 935	-
Coût de l'endettement financier net (hors éléments non décaissables)	- 2 243	-	- 2 827	-
Charges d'impôt (hors impôts différés)	1 539	-	2 747	-
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	- 1 448	-	3 159	-
Impôts versés	- 458	-	- 1 354	-
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (A)	5 048	-	14 660	-
Décaissements liés aux acquisitions :				
- d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 1 969	-	- 5 303	-
- d'actifs financiers non courants	- 377	-	- 1 047	-
Encaissements liés aux cessions :				
- d'immobilisations incorporelles et corporelles	10	-	56	-
- d'actifs financiers non courants	8 841	-	9 054	-
Variation des actifs financiers courants	5 400	-	5 407	-
Dividendes versés par les entreprises associées	376	21	376	21
Intérêts reçus	117	-	185	-
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS (B)	12 398	21	8 728	21
Augmentation des emprunts	9	-	229	-
Remboursement des emprunts	- 961	-	- 5 802	-
Augmentation nette des capitaux propres des filiales	-	-	- 510	-
Dividendes versés et acomptes	- 13 493	- 21	- 11 708	- 21
Intérêts payés	- 660	-	- 3 209	-
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AU FINANCEMENT (C)	- 15 105	- 21	- 21 000	- 21
Incidence des variations des écarts de conversion sur la trésorerie (D)	- 1	-	- 1	-
VARIATION DE LA TRÉSORERIE (A + B + C + D)	2 340	-	2 387	-
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	9 816	-	9 816	-
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	12 155	-	12 201	-

5. Saisonnalité

Le groupe Somfy réalise plus de la moitié de ses ventes sur le premier semestre.

Secteurs opérationnels

Le Groupe s'organise autour de deux secteurs :

- **Somfy Activités** qui regroupe les entreprises dont le métier correspond au périmètre des deux Activités du groupe Somfy, « Home & Building » et « Access » ;
- **Somfy Participations** dont la vocation est d'investir dans des entreprises industrielles qui ne relèvent pas du cœur de métier du groupe Somfy. Ce pôle détient des intérêts dans FAAC, Gaviota Simbac, Zurflüh-Feller, CIAT, Sirem, Pellenc, Sofilab 4 et Lacroix.

Suite à l'annonce du projet de scission de Somfy Participations et de la réception d'une offre d'achat de la participation dans CIAT, la majeure partie du secteur opérationnel Somfy Participations a été classée en activités en

cours de cession ou de distribution. Les entités concernées sont : Gaviota Simbac, CIAT, Pellenc, Zurflüh-Feller, Sirem, Sofilab 4 et Lacroix. Les intérêts détenus dans FAAC sont maintenus dans le Groupe et présentés isolément dans le pôle « Autres ».

Plusieurs segments opérationnels sont suivis au niveau de Somfy Activités. Cependant, conformément aux critères de regroupement exposés dans la norme IFRS 8, ils ont été regroupés dans un seul secteur.

Aucune différence n'existe entre les principes comptables retenus pour les secteurs présentés et les principes comptables retenus pour le Groupe.

Au 30 juin 2014

En milliers d'euros	Somfy Activités	Somfy Participations	Autres*	Consolidé
Produits sectoriels (chiffre d'affaires)	509 642	–	–	509 642
Résultats sectoriels (résultat opérationnel courant)	88 407	–	– 599	87 808
Quote-part de résultat des entreprises associées	– 545	–	–	– 545
Capacité d'autofinancement	83 923	–	– 1 688	82 235
Investissements incorporels & corporels	19 671	–	–	19 671
Écarts d'acquisition	185 837	–	–	185 837
Immobilisations incorporelles & corporelles nettes	267 686	–	–	267 686
Titres de participations non contrôlés	156	–	157 027	157 183
Participations dans les entreprises associées	1 675	–	–	1 675

* La colonne « Autres » comprend les coûts de financement et les écarts de change qui ne peuvent être directement associés à l'un des deux segments. Elle comprend également la valeur des titres de participations non contrôlés ainsi que les coûts de gestion correspondants.

Au 30 juin 2013

En milliers d'euros	Somfy Activités	Somfy Participations	Autres*	Consolidé
Produits sectoriels (chiffre d'affaires)	466 963	–	–	466 963
Résultats sectoriels (résultat opérationnel courant)	78 028	–	– 112	77 916
Quote-part de résultat des entreprises associées	24	–	–	24
Capacité d'autofinancement	78 594	–	1 234	79 829
Investissements incorporels & corporels	23 444	–	–	23 444
Écarts d'acquisition	193 571	22 184	–	215 755
Immobilisations incorporelles & corporelles nettes	246 361	48 888	–	295 249
Titres de participations non contrôlés	145	137 849	–	137 994
Participations dans les entreprises associées	2 612	104 880	–	107 492

* La colonne « Autres » comprend les coûts de financement et les écarts de change qui ne peuvent être directement associés à l'un des deux segments ainsi que les dividendes de FAAC et les coûts de gestion correspondants.

Au 31 décembre 2013

En milliers d'euros	Somfy Activités	Somfy Participations	Autres*	Consolidé
Produits sectoriels (chiffre d'affaires)	922 818	-	-	922 818
Résultats sectoriels (résultat opérationnel courant)	144 574	-	- 238	144 336
Quote-part de résultat des entreprises associées	59	-	-	59
Capacité d'autofinancement	139 102	-	- 7 001	132 101
Investissements incorporels & corporels	54 301	-	-	54 301
Écarts d'acquisition	202 508	21 537	-	224 045
Immobilisations incorporelles & corporelles nettes	265 037	48 512	-	313 549
Titres de participations non contrôlés	143	152 705	-	152 848
Participations dans les entreprises associées	2 070	107 811	-	109 881

* La colonne « Autres » comprend les coûts de financement et les écarts de change qui ne peuvent être directement associés à l'un des deux segments ainsi que les dividendes de FAAC et les coûts de gestion correspondants.

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes par implantations d'actifs

En milliers d'euros	30/06/14	30/06/13	31/12/13
France	113 643	113 436	114 917
Allemagne	10 156	10 251	10 448
Europe du Nord	1 938	2 541	2 404
Europe de l'Est et Centrale	19 741	8 175	15 108
Europe du Sud, Moyen-Orient et Afrique	56 882	61 435	57 881
Asie-Pacifique	46 197	41 292	45 552
Amériques	19 129	9 231	18 727
SOMFY ACTIVITÉS	267 686	246 361	265 037
SOMFY PARTICIPATIONS	-	48 888	48 512
SOMFY CONSOLIDÉ	267 686	295 249	313 549
SOMFY ACTIVITÉS (ACTIVITÉS POURSUIVIES)	267 686		
SOMFY PARTICIPATIONS (ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU DISTRIBUÉES)		46 304	

Chiffre d'affaires par localisation des clients

En milliers d'euros	30/06/14 6 mois	30/06/13 6 mois	Variation N/N-1	Variation N/N-1 à taux et périmètre constants	31/12/13 1 an
France	136 351	133 952	1,8 %	1,8 %	250 936
Allemagne	79 055	70 342	12,4 %	12,7 %	144 797
Europe du Nord	52 152	47 495	9,8 %	9,9 %	87 769
Europe de l'Est et Centrale	46 096	39 887	15,6 %	18,4 %	85 025
Europe du Sud, Moyen-Orient et Afrique	91 767	84 488	8,6 %	11,8 %	161 880
Asie-Pacifique	42 724	40 617	5,2 %	12,0 %	94 080
Amériques	61 496	50 179	22,6 %	1,9 %	98 331
ACTIVITÉS POURSUIVIES	509 642	466 963	9,1 %	8,5 %	922 818
ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU DISTRIBUÉES	41 589	41 515	0,2 %	0,2 %	77 281

Notes

1. Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	30/06/14 6 mois	30/06/13 6 mois	31/12/13 1 an
Dotation / reprise sur provisions non courantes	481	33	1 964
Autres éléments non courants	- 228	- 851	- 6 779
– Produits non courants	58	196	293
– Charges non courantes	- 285	- 1 046	- 7 070
Perte ou gain sur cessions d'immobilisations	- 26	2	- 68
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	227	- 816	- 4 882

2. Résultat financier

En milliers d'euros	30/06/14 6 mois	30/06/13 6 mois	31/12/13 1 an
Coût de l'endettement financier net	- 1 560	- 1 046	- 1 783
– Produits financiers liés aux placements	542	520	1 101
– Charges financières liées à l'endettement	- 2 103	- 1 567	- 2 884
Effets de change	1 248	- 2 276	- 4 816
Autres	- 136	2 347	1 977
RÉSULTAT FINANCIER	- 449	- 976	- 4 622

Rappel : au 30 juin 2013, les autres composantes du résultat financier comprenaient principalement les dividendes de FAAC (maintenu dans le Groupe) pour 2,7 M€.

3. Impôts sur le résultat

En milliers d'euros	30/06/14 6 mois	30/06/13 6 mois	31/12/13 1 an
Résultat avant impôt des activités poursuivies	70 237	76 115	128 438
<i>Quote-part des frais et des charges sur dividendes</i>	5 166	1 300	1 635
<i>Dividendes des sociétés non consolidées</i>	–	– 2 585	– 2 720
<i>Dépréciation de goodwill</i>	17 350	–	4 195
<i>Reclassement CVAE en Impôt</i>	– 1 593	– 1 243	– 2 597
<i>Autres</i>	1 488	– 99	– 1 912
Différences permanentes	22 411	– 2 627	– 1 399
Résultat taxé à taux réduit*	– 12 419	– 10 797	– 20 604
Résultat taxable au taux courant	80 229	62 691	106 435
<i>Taux de l'impôt en France</i>	38,00 %	36,10 %	38,00 %
Charge d'impôt recalculée au taux courant français	30 487	22 632	40 445
Impôt à taux réduit*	2 124	1 755	3 489
<i>De la différence de taux courant des pays étrangers**</i>	– 14 575	– 10 306	– 26 366
<i>Des pertes fiscales de l'exercice, des exercices antérieurs non reconnues, des déficits utilisés</i>	974	117	4 059
Effet de la différence de taux d'imposition	– 13 601	– 10 189	– 22 307
Crédits d'impôt***	– 2 432	– 264	– 4 843
Autres taxes et divers****	2 685	2 867	19 299
Impôt du Groupe	19 263	16 801	36 083
<i>Taux effectif</i>	27,43 %	22,07 %	28,09 %

* Redevances taxées à taux réduit (17,1 %).

** Les principaux pays contributeurs sont la Tunisie (11,1 M€) pour lequel le taux d'impôt est nul, la Chine (1,1 M€) et l'Allemagne (0,4 M€).

*** Dont crédit d'impôt SOPEM – 2,2 M€.

**** Dont 1,2 M€ lié à la contribution de 3 % sur dividendes.

L'analyse effectuée sur le traitement comptable du crédit d'impôt investissement de SOPEM, menée selon les critères décrits dans la section T des règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice 2013, a conduit le Groupe à considérer qu'il entrerait dans le champ de la norme IAS 12. Ce crédit d'impôt a donc été comptabilisé en produit d'impôt. Pour bénéficier de ce dernier, SOPEM doit respecter un certain nombre d'engagements tels qu'un montant minimum d'investissement, un nombre minimum de personnes employées sur le site et une date limite de finalisation de l'investissement (30 juin 2020).

4. Activités destinées à être cédées ou distribuées

Sur le premier semestre 2014, le Groupe a identifié des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession ou de distribution comme étant éligibles à la norme IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente ou de la distribution.

Comme décrit dans la note sur les faits marquants, le Groupe a déterminé les activités suivantes comme répondant aux critères de classement en activités arrêtées, cédées ou en cours de cession ou de distribution. Ces activités concernent Sirem, Zurflüh-Feller, Gaviota Simbac, Pellenc, Lacroix, Sofilab 4 et CIAT.

Les intérêts détenus dans FAAC sont en revanche maintenus dans le Groupe (classés en actifs financiers disponibles à la vente qui ne seront pas distribués dans le cadre de l'opération envisagée).

Les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités destinées à être cédées ou distribuées sont présentés sur une ligne séparée.

Les éléments bilanciaux relatifs à ces activités destinées à être cédées ou distribuées sont présentés sur une ligne séparée à l'actif et au passif sans retraitement de l'année comparative.

4.1 Compte de résultat consolidé des activités destinées à être cédées ou distribuées

En milliers d'euros	Activités destinées à être			
	distribuées 30/06/14 6 mois	cédées 30/06/14 6 mois	distribuées 30/06/13 6 mois	cédées 30/06/13 6 mois
Chiffre d'affaires	41 589	–	41 515	–
Autres produits de l'activité	1 585	–	1 612	–
Achats consommés	– 14 373	–	– 14 573	–
Charges de personnel	– 15 260	–	– 15 218	–
Charges externes	– 6 656	–	– 6 646	–
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	6 886	–	6 690	–
Dotations aux amortissements	– 2 728	–	– 2 807	–
Dotations aux provisions courantes	41	–	613	–
Gain/perte sur cession d'actifs immobilisés d'exploitation	– 22	–	– 13	–
EBITA	4 177	–	4 483	–
Dotations aux amortissements des actifs incorporels alloués	– 801	–	– 801	–
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	3 376	–	3 682	–
Autres produits et charges opérationnels	– 18	–	63	–
Dépréciation des écarts d'acquisition	– 1 111	–	–	–
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	2 247	–	3 745	–
– Produits financiers liés au placement	3 141	–	2 940	–
– Charges financières liées à l'endettement	– 592	–	– 649	–
Coût de l'endettement net	2 549	–	2 291	–
Autres produits et charges financiers	– 30	–	– 55	–
RÉSULTAT FINANCIER	2 519	–	2 236	–
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	4 766	–	5 981	–
Impôts sur les bénéfices	– 2 872	–	– 1 729	–
Quote-part de résultat des entreprises associées	– 398	2 903	– 1 055	– 249
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU DISTRIBUÉES	1 495	2 903	3 198	– 249
Résultat attribuable au Groupe	1 478	2 903	3 220	– 249
Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	17	–	– 22	–

4.2 Tableau des flux de trésorerie des activités destinées à être cédées ou distribuées

En milliers d'euros	Activités destinées à être			
	distribuées 30/06/14 6 mois	cédées 30/06/14 6 mois	distribuées 30/06/13 6 mois	cédées 30/06/13 6 mois
Résultat net des activités en cours de cession ou de distribution	1 495	2 903	3 198	- 249
Dotations aux amortissements/actif (sauf actif courant)	4 077	-	3 620	-
Dotation / Reprise de provisions/passif	- 92	-	- 585	-
Gains et pertes latents liés aux variations de justes valeurs	- 24	-	- 48	-
Gains et pertes de change latents	-	-	107	-
Charges calculées liées aux stock-options et engagements envers le personnel	121	-	109	-
Amortissements, provisions et autres éléments non décaissables	4 082	-	3 203	-
Résultat sur cession d'actifs et autres	22	-	13	-
Quote-part de résultat des entreprises associées	398	- 2 903	1 055	249
Charge d'impôt différé	1 143	-	190	-
Capacité d'autofinancement	7 140	-	7 658	-
Coût de l'endettement financier net (hors éléments non décaissables)	- 2 525	-	- 2 243	-
Charges d'impôt (hors impôts différés)	1 730	-	1 539	-
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	- 912	-	- 1 448	-
Impôts versés	- 2 214	-	- 458	-
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (A)	3 219	-	5 048	-
Décaissements liés aux acquisitions :				
- d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 1 852	-	- 1 969	-
- d'actifs financiers non courants	- 7 029	-	- 377	-
Encaissements liés aux cessions :				
- d'immobilisations incorporelles et corporelles	77	-	10	-
- d'actifs financiers non courants	-	-	8 841	-
Variation des actifs financiers courants	8	-	5 400	-
Dividendes versés par les entreprises associées	472	-	376	21
Intérêts reçus	165	-	117	-
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS (B)	- 8 159	-	12 398	21
Augmentation des emprunts	1 818	-	9	-
Remboursement des emprunts	- 1 054	-	- 961	-
Dividendes versés et acomptes	10 029	-	- 13 493	- 21
Intérêts payés	- 588	-	- 660	-
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AU FINANCEMENT (C)	10 205	-	- 15 105	- 21
Incidence des variations des écarts de conversion sur la trésorerie (D)	- 3	-	- 1	-
VARIATION DE LA TRÉSORERIE (A + B + C + D)	5 262	-	2 340	-
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	12 202	-	9 816	-
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	17 464	-	12 155	-

4.3 Détail des actifs et passifs des activités destinées à être cédées ou distribuées

En milliers d'euros	30/06/14
Écarts d'acquisition	20 426
Immobilisations incorporelles nettes	18 411
Immobilisations corporelles nettes	27 893
Participations dans les entreprises associées	110 005
Actifs financiers non courants	90 914
Impôts différés actifs	5 818
Stocks	10 752
Clients	15 195
Autres créances	1 386
Actifs d'impôt exigible	491
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 725
ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE OU DE LA DISTRIBUTION	321 015
Provisions non courantes	719
Autres passifs financiers non courants	2 246
Autres dettes	54
Engagements envers le personnel	2 009
Impôts différés passifs	14 465
Instruments dérivés passifs	656
Provisions courantes	342
Autres passifs financiers courants	25 453
Fournisseurs	7 566
Autres dettes	7 007
Dettes d'impôt	159
DETTES ASSOCIÉES À DES ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE OU DE LA DISTRIBUTION	60 676

5. Résultat par action

Résultat net par action	30/06/14 6 mois	30/06/13 6 mois	31/12/13 1 an
Résultat net – part du Groupe en K€	54 827	62 287	100 786
Nombre total d'actions (1)	7 836 800	7 836 800	7 836 800
Actions propres* (2)	401 866	426 404	412 730
Nombre d'actions à retenir (1) – (2)	7 434 934	7 410 396	7 424 070
RÉSULTAT NET PAR ACTION EN EUROS	7,37	8,41	13,58

* Représentent la totalité des actions propres détenues par Somfy SA.

Résultat net dilué par action	30/06/14 6 mois	30/06/13 6 mois	31/12/13 1 an
Résultat net – part du Groupe en K€	54 827	62 287	100 786
Nombre total d'actions (1)	7 836 800	7 836 800	7 836 800
Actions propres** (2)	390 276	397 404	397 198
Nombre d'actions à retenir (1) – (2)	7 446 524	7 439 396	7 439 602
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION EN EUROS	7,36	8,37	13,55

** Sont exclues les actions propres attribuées à des plans de stock-options et aux attributions d'actions gratuites.

Les actions propres acquises par Somfy SA et attribuées à la clôture à des plans de stock-options et aux attributions d'actions gratuites contribuent au résultat dilué par action.

6. Regroupement d'entreprises et acquisition de participations ne donnant pas le contrôle

Acquisitions du premier semestre 2014

Somfy Participations a pris une participation, courant juin 2014, de 5,89 % du capital de **Lacroix** pour 6,6 M€. Lacroix est une société française créée en 1946 et spécialisée dans la fabrication d'emballages en bois, carton, plastique et mixte. Cette participation est considérée comme un actif disponible à la vente.

Le flux net de trésorerie des activités poursuivies est impacté uniquement par le paiement du solde du prix d'acquisition de **Giga**.

Acquisitions de l'exercice 2013

Conformément à IFRS 3, la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs de Giga avait été établie provisoirement dans les comptes annuels 2013. Celle-ci a été effectuée sur le semestre.

Les comptes 2013 de Garen Automação étant provisoires, le bilan d'ouverture a été corrigé. La détermination de la juste valeur des actifs et des passifs est en cours de réalisation.

Le bilan consolidé du 31 décembre 2013 a été corrigé des ajustements suivants :

En milliers d'euros	Éléments du bilan avant retraitements	Retraitements Détermination de la juste valeur des actifs et des passifs de Giga	Retraitements Bilan d'ouverture de Garen Automação	Éléments du bilan après retraitements
Écart d'acquisition	227 159	- 3 433	319	224 045
Immobilisations incorporelles nettes	65 764	4 173	- 403	69 533
Immobilisations corporelles nettes	244 316	-	- 300	244 016
Stocks	141 393	-	- 57	141 336
Clients	158 050	-	- 254	157 796
Autres dettes non courantes et courantes	- 97 618	-	696	- 96 922
Impôts différés passifs	- 65 181	- 1 419	-	- 66 600
Passifs financiers non courants	- 79 872	1 842	-	- 78 030
	594 011	1 163	-	595 174

7. Écarts d'acquisition

En milliers d'euros	Valeur
AU 1^{ER} JANVIER 2014	224 045
Incidence des variations de périmètres	-
Incidence des variations du cours de change	669
Autres mouvements	10
Dépréciation pour perte de valeur	- 18 461
Actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution	- 20 426
AU 30 JUIN 2014	185 837

Tests de perte de valeur

Somfy Activités a déprécié l'écart d'acquisition du groupe **BFT** : les perspectives d'évolution des dernières acquisitions de distributeurs en France, Italie, Espagne et Portugal faites au cours des trois dernières années ont conduit à la révision de son Business Plan. L'écart d'acquisition a été déprécié de 12,7 M€ au 30 juin 2014.

Les perspectives économiques du Brésil (croissance du PIB 2013 : 2,3 % et perspectives 2014 : 1,2 % *Source FMI*) s'étant dégradées, le Groupe a été amené à revoir les Business Plans de ses participations, ce qui a conduit à la dépréciation des écarts d'acquisition de :

- **Giga** dont l'écart d'acquisition non affecté a fait l'objet d'une dépréciation de 3 MBRL (soit 0,9 M€ au 30 juin 2014) ;
- **Garen Automação** dont l'écart d'acquisition a fait l'objet d'une dépréciation complémentaire de 11,6 MBRL (soit 3,7 M€ au 30 juin 2014).

Somfy Participations a déprécié de 1,1 M€ l'écart d'acquisition de **Sirem**. Cette dépréciation fait suite à la revue à la baisse de son Business Plan en raison des difficultés rencontrées par l'activité Wellness sur l'exercice. Cette dépréciation est présentée au sein du résultat des activités destinées à être cédées ou distribuées.

Aucun indice de perte de valeur sur les autres UGT du Groupe n'a été relevé au 30 juin 2014.

Le Groupe a procédé aux analyses de sensibilité des résultats des tests de dépréciation en fonction de différentes hypothèses de ratio d'EBE et de taux d'actualisation.

En 2014, les taux d'actualisation des cash flows, déterminés à partir des données de marché, sont de 10 % à 10,5 % pour les UGT européennes, 16% à 16,5% pour les UGT brésiliennes et 13,5% pour les UGT chinoises. Les taux de croissance à l'infini sont de 2,0 % pour les UGT européennes, de 3,5 % pour les UGT brésiliennes et de 3,0 % pour les UGT chinoises.

En 2013, les taux d'actualisation des cash flows, déterminés à partir des données de marché, sont de 10 % à 11 % pour les UGT européennes, 15,5 % à 16 % pour les UGT brésiliennes et 13 % pour les UGT chinoises. Les taux de croissance à l'infini étaient de 2,0 % pour les UGT européennes, de 3,0 % pour les UGT brésiliennes et de 2,5 % pour les UGT chinoises.

Des analyses de sensibilité du calcul aux hypothèses prises individuellement incluant des changements raisonnablement possibles de ces dernières ont fait apparaître des scénarii dans lesquels la valeur recouvrable deviendrait inférieure à la valeur comptable des actifs testés, nécessitant alors une dépréciation complémentaire de ceux-ci :

- Une augmentation d'un point du taux d'actualisation pourrait conduire à comptabiliser une dépréciation complémentaire de 3,5 MBRL (soit 1,1 M€ au 30 juin 2014)

de l'écart d'acquisition de Giga. Une diminution d'un point du ratio EBE/CA de la dernière année utilisée dans le calcul de la valeur terminale impliquerait une dépréciation complémentaire de 1,5 MBRL (soit 0,5 M€ au 30 juin 2014).

- Une augmentation d'un point du taux d'actualisation pourrait conduire à comptabiliser une dépréciation complémentaire de 14,9 M€ de l'écart d'acquisition de BFT. Une diminution d'un point du ratio EBE/CA de la dernière année utilisée dans le calcul de la valeur terminale impliquerait une dépréciation complémentaire de 6,3 M€.
- Une augmentation d'un point du taux d'actualisation conduirait à comptabiliser une dépréciation complé-

mentaire de 6,3 MBRL (soit 2,0 M€ au 30 juin 2014) de l'écart d'acquisition de Garen Automação. Une diminution d'un point du ratio EBE/CA de la dernière année utilisée dans le calcul de la valeur terminale impliquerait une dépréciation complémentaire de 2,6 MBRL (soit 0,8 M€ au 30 juin 2014).

- Une augmentation d'un point du taux d'actualisation conduirait à comptabiliser une dépréciation complémentaire de 1,6 M€ de l'écart d'acquisition de Sirem. Une diminution d'un point du ratio EBE/CA de la dernière année utilisée dans le calcul de la valeur terminale impliquerait une dépréciation complémentaire de 1,1 M€.

8. Variations des immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Actifs incorporels alloués	Frais de développement	Brevets et marques	Logiciels	Autres	En-cours et avances	Total
Valeur brute au 1 ^{er} janvier 2014	58 914	24 213	7 333	38 894	1 515	10 561	141 429
Acquisitions	-	4	29	464	19	2 373	2 890
Cessions	-	-	-	- 195	-	-	- 195
Incidence des variations du cours de change	186	-	- 21	89	-	-	254
Incidence des variations de périmètres	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	28	2 797	-	520	-	- 3 315	30
Actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution	- 26 640	- 1 266	- 133	- 2 065	-	- 338	- 30 442
AU 30 JUIN 2014	32 488	25 748	7 208	37 707	1 535	9 281	113 967
Amortissement cumulé au 1 ^{er} janvier 2014	- 21 114	- 16 819	- 2 036	- 30 875	- 1 052	-	- 71 895
Dotations aux amortissements de la période	- 2 339	- 1 472	- 86	- 1 623	- 58	-	- 5 578
Cessions	-	-	-	97	-	-	97
Incidence des variations du cours de change	- 1	-	5	- 47	-	-	- 43
Incidence des variations de périmètres	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	- 13	- 2	18	-	3
Actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution	9 476	712	131	1 712	-	-	12 031
AU 30 JUIN 2014	- 13 977	- 17 579	- 1 999	- 30 739	- 1 092	-	- 65 386
VALEUR NETTE AU 30 JUIN 2014	18 511	8 169	5 209	6 968	442	9 281*	48 580

* Dont 8,0 M€ d'en-cours de frais de développement.

9. Variations des immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres	En-cours et avances	Total
En milliers d'euros						
Valeur brute au 1 ^{er} janvier 2014	22 657	136 342	267 005	55 187	42 127	523 318
Acquisitions	10	2 686	4 393	3 047	8 104	18 239
Cessions	- 8	- 4	- 6 212	- 689	-	- 6 912
Incidence des variations du cours de change	133	259	577	224	- 272	922
Incidence des variations de périmètres	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	2 496	26 889	5 937	158	- 35 484	- 4
Actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution	- 3 133	- 11 411	- 65 721	- 3 628	- 354	- 84 247
AU 30 JUIN 2014	22 155	154 762	205 979	54 299	14 121	451 315
Amortissement cumulé au 1 ^{er} janvier 2014	- 712	- 58 212	- 181 014	- 39 364	-	- 279 302
Dotations aux amortissements de la période	- 74	- 3 305	- 9 411	- 2 694	-	- 15 484
Cessions	-	-	5 891	665	-	6 556
Incidence des variations du cours de change	-	- 25	- 171	- 135	-	- 331
Incidence des variations de périmètres	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	118	- 1	- 119	-	- 2
Actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution	575	3 699	49 460	2 620	-	56 354
AU 30 JUIN 2014	- 211	- 57 726	- 135 245	- 39 027	-	- 232 209
VALEUR NETTE AU 30 JUIN 2014	21 944	97 036	70 734	15 271	14 121	219 106

10. Participations dans les entreprises associées

En milliers d'euros	30/06/14	31/12/13
Quote-part de capitaux propres à l'ouverture	109 881	109 517
Variation de périmètre et autres*	- 52	- 205
Quote-part de résultat de l'exercice	- 1 727	1 499
Dividendes versés	- 471	- 286
Écarts de conversion	363	- 644
Dépréciation/ reprise pour perte de valeur**	3 687	-
Actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution	- 110 005	-
QUOTE-PART DE CAPITAUX PROPRES À LA CLÔTURE	1 675	109 881

* En 2014 : acquisition via Gaviota Simbac de trois nouvelles entités en Amérique Latine.

En 2013 : changement de méthode de consolidation de la société Stor'm.

** En 2014 : la dépréciation de la participation dans CIAT a été reprise pour 4,2 M€ (cette reprise est présentée au sein du résultat des activités destinées à être cédées ou distribuées). La participation de Neocontrol a été dépréciée de 0,5 M€ (cette dépréciation est présentée au sein de la quote-part de résultat des entreprises associées).

Les tests de sensibilités réalisés sur la valeur d'équivalence de Neocontrol (variation de + 1 point du taux d'actualisation et variation de - 1 point du ratio EBE/CA) ne font apparaître aucune dépréciation complémentaire. Le taux d'actualisation appliqué au 30 juin 2014 est de 21 % (contre 20 % en 2013) et le taux de croissance à long terme de 3,5 % (contre 3 % en 2013).

11. Actifs financiers

En milliers d'euros	30/06/14	31/12/13
Actifs financiers disponibles à la vente	170 141	152 937
– Titres de participations non contrôlés	170 027	152 848
– Valeurs mobilières	114	89
Créances obligataires non cotées*	77 728	74 757
Prêts	1 085	1 323
Autres	2 668	2 387
Actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution**	– 90 914	–
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS & COURANTS	160 708	231 404
Exigibles dans le délai d'un an	722	884
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	159 986	230 521

* Somfy SA a souscrit à une obligation subordonnée (mezzanine) émise par CIAT pour 48,0 M€ de nominal remboursable en 2016. Les intérêts capitalisés se sont élevés à 3,0 M€ sur le semestre. Au 30 juin 2014, la créance s'élève à 76,4 M€.

En 2013, Somfy SA a aussi souscrit à une obligation convertible émise par Sofilab 4 pour 0,8 M€.

** L'obligation subordonnée émise par CIAT et l'obligation convertible émise par Sofilab 4, souscrites par Somfy SA, ont fait l'objet d'un reclassement en « Actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution ».

Les titres de participations non contrôlés comprennent notamment une participation de 34 % dans le capital de FAAC (maintenu dans le Groupe) évaluée à 157,0 M€. Cette valorisation est faite selon la méthode des DCF prenant en compte une décote d'illiquidité de 30 %. À noter que cette progression s'explique essentiellement par la hausse du cours des actions Somfy et Damartex que FAAC détient.

12. Stocks

En milliers d'euros	30/06/14	31/12/13
Valeurs brutes		
Matières premières et autres approvisionnements	55 534	53 397
Produits finis et marchandises	113 236	98 794
Total	168 770	152 191
Dépréciations	– 10 982	– 10 855
Actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution	– 10 752	–
VALEURS NETTES	147 037	141 336

En milliers d'euros	Valeur 31/12/13	Dotations nettes	Écart de conversion	Autres mouvements	Valeur 30/06/14
Dépréciations de stocks	– 10 855	– 93	– 34	–	– 10 982

13. Provisions non courantes et courantes

Provisions non courantes

En milliers d'euros	Provisions pour garantie	Provisions pour litiges	Provisions pour agents	Provisions pour risques et divers	Total
Au 1 ^{er} janvier 2014	4 918	1 504	529	11 127	18 078
Dotations	254	513	20	315	1 102
Reprises utilisées	–	– 291	–	– 39	– 330
Reprises non utilisées	–	– 45	–	– 35	– 80
Incidence des variations de change	6	–	–	647	653
Autres mouvements	–	2 694	– 143	–	2 551
Dettes associées à des actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution	–	– 529	–	– 190	– 719
AU 30 JUIN 2014	5 178	3 846	406	11 825	21 255

Provisions courantes

En milliers d'euros	Provisions pour garantie	Provisions pour litiges	Provisions pour risques et divers	Total
Au 1 ^{er} janvier 2014	4 032	4 234	11 622	19 888
Dotations	173	40	344	557
Reprises utilisées	–	– 429	– 9 280	– 9 709
Reprises non utilisées	–	– 37	–	– 37
Incidence des variations de change	2	–	3	5
Autres mouvements	1	– 2 698	143	– 2 554
Dettes associées à des actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution	– 138	–	– 204	– 342
AU 30 JUIN 2014	4 069	1 110	2 628	7 807

14. Passifs financiers

En milliers d'euros	30/06/14	31/12/13
Emprunts auprès des établissements de crédits	64 044	49 786
Crédits-bails	14 766	16 143
Emprunts et dettes financières divers*	50 036	51 518
Dettes associées à des actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution	- 27 699	-
PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS & COURANTS	101 147	117 447
Exigibles dans le délai d'un an	64 309	39 417
Dettes associées à des actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution	- 25 453	-
PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	62 291	78 030

* Y compris dettes liées aux options de vente concédées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle et compléments de prix pour 43,6 M€ au 30 juin 2014 et 45,4 M€ au 31 décembre 2013 ainsi que des différés de règlement pour 4,9 M€ au 30 juin 2014 et 4,9 M€ au 31 décembre 2013.

Le principal montant se rapporte à l'option de vente concédée aux actionnaires minoritaires de Dooya pour 35,5 M€ au 30 juin 2014 contre 33,9 M€ au 31 décembre 2013 qui est exerçable à partir de fin 2015.

Les justes valeurs ultérieures des dettes correspondant à des options de vente concédées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées en capitaux propres.

15. Endettement financier net

L'endettement financier net correspond à la différence entre les actifs et les passifs financiers. Il tient compte notamment des créances obligataires non cotées, émises par certaines participations ou entités proches, ainsi que des compléments de prix sur les acquisitions, des dettes afférentes aux options accordées aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées globalement et des différés de règlement à caractère financier. Il ne tient pas compte des titres de participations non contrôlés, des obligations convertibles, des dépôts & cautionnements et des subventions d'État.

En milliers d'euros	30/06/14	31/12/13
Passifs financiers inclus dans l'endettement financier net*	128 807	117 369
Actifs financiers inclus dans l'endettement financier net	77 782	75 042
- Valeurs mobilières	114	89
- Créances obligataires non cotées**	76 397	73 443
- Prêts	1 085	1 323
- Divers	186	187
Trésorerie et équivalents de trésorerie	129 991	136 496
Endettement financier net associé à des activités détenues en vue de la vente ou de la distribution***	68 619	-
ENDETTEMENT FINANCIER NET	- 10 347	- 94 169
ENDETTEMENT FINANCIER NET AVANT CRÉANCES OBLIGATAIRES NON COTÉES	- 10 347	- 20 726

(-) Excédent financier net

* Y compris dettes liées aux options de vente concédées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle et compléments de prix pour 43,6 M€ au 30 juin 2014 et 45,4 M€ au 31 décembre 2013 ainsi que des différés de règlement pour 4,9 M€ au 30 juin 2014 et 4,9 M€ au 31 décembre 2013.

** Somfy SA a souscrit à une obligation subordonnée (mezzanine) émise par CIAT pour 48,0 M€ de nominal remboursable en 2016. Les intérêts capitalisés se sont élevés à 3,0 M€ sur le semestre. Au 30 juin 2014, la créance s'élève à 76,4 M€.

*** L'obligation subordonnée émise par CIAT et l'obligation convertible émise par Sofilab 4, souscrites par Somfy SA, ont fait l'objet d'un reclassement en « Actifs détenus en vue de la vente ou de la distribution ».

16. Analyse du tableau de flux de trésorerie

16.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	30/06/14	30/06/13	31/12/13
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	130 657	70 435	70 435
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	136 496	86 797	86 797
Découverts bancaires	- 5 839	- 16 362	- 16 362
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	120 335	66 833	130 657
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture*	129 991	77 749	136 496
Découverts bancaires	- 9 656	- 10 916	- 5 839

* Dont 19,7 M€ de trésorerie et équivalents de trésorerie en provenance des activités destinées à être cédées ou distribuées.

16.2 Analyse de la variation du Besoin en Fonds de Roulement

En milliers d'euros	30/06/14	31/12/13
Variation des stocks nets	- 15 392	- 8 748
Variation des clients nets	- 47 750	- 10 507
Variation des fournisseurs	14 572	13 878
Variation des autres créances et dettes	- 2 402	14 065
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 50 973	8 688

17. Parties liées

Il s'agit des entreprises sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Elles sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Les transactions avec les parties liées se font sur base d'un prix de marché.

En milliers d'euros	30/06/14	30/06/13	31/12/13
Chiffre d'affaires	154	556	1 018
Autres produits	111	94	172
Achats de marchandises	1 947	1 079	1 999
Autres charges	11	16	38
Intérêts (produits)	2 969	3 012	6 021
Clients	1 167	1 987	2 034
Fournisseurs	717	324	319
Prêts	100	-	10
Intérêts courus	-	10	-
Prêts obligataires	76 397	81 782	73 443

18. Dividendes proposés

Le dividende brut proposé lors de l'Assemblée du 14 mai 2014 statuant sur les comptes 2013 s'élève à 5,20 €. Il a été mis en paiement le 5 juin 2014.

19. Périmètre

Toutes les sociétés clôturent leur exercice au 31 décembre.

Raison sociale	Siège	% de contrôle 30/06/14	% d'intérêt 30/06/14	% d'intérêt 31/12/13
Somfy SA	74300 Cluses (France)	(mère)	(mère)	(mère)
Sociétés consolidées par intégration globale				
Somfy SAS	Cluses (France)	100,00	100,00	100,00
CMC EURL	Cluses (France)	100,00	100,00	100,00
Somfybat SNC	Cluses (France)	100,00	100,00	100,00
Domis SA	Rumilly (France)	100,00	100,00	100,00
Stor'm	Saint Clair de la Tour (France)	100,00	100,00	100,00
SITEM SARL	Zaghouan (Tunisie)	100,00	100,00	100,00
SITEM Services	Zaghouan (Tunisie)	100,00	100,00	100,00
SOPEM	Cracovie (Pologne)	100,00	100,00	100,00
Somfy Ltd	Yeadon (Angleterre)	100,00	100,00	100,00
Yorkshire Technology	Bradford (Angleterre)	100,00	100,00	100,00
Somfy PTY Ltd	Rydalme (Australie)	100,00	100,00	100,00
Somfy Automation Services PTY	Rydalme (Australie)	100,00	100,00	100,00
NV Somfy SA	Zaventem (Belgique)	100,00	100,00	100,00
Somfy Brazil LTDA	Sao Paulo (Brésil)	100,00	100,00	100,00
Somfy Columbia SAS	Bogota (Colombie)	100,00	100,00	100,00
Somfy Chili	Chili	100,00	100,00	100,00
Giga Indústria e Comércio de Produtos de Segurança Eletrônica S.A.	Santa Rita do Sapucaí (Brésil)	51,00	51,00	51,00
GABR Participações LTDA	Sao Paulo (Brésil)	100,00	100,00	100,00
Garen Automação S/A	Garça (Brésil)	100,00	100,00	100,00
Somfy GmbH	Rottenburg (Allemagne)	100,00	100,00	100,00
Somfy GmbH	Elsbethen-Glasenbach (Autriche)	100,00	100,00	100,00
Somfy KFT	Budapest (Hongrie)	100,00	100,00	100,00
Somfy Sp zoo	Varsovie (Pologne)	100,00	100,00	100,00
Somfy Spol sro	Prague (République Tchèque)	100,00	100,00	100,00
SC Somfy SRL	Brasov (Roumanie)	100,00	100,00	100,00
Somfy LLC	Moscou (Russie)	100,00	100,00	100,00
Somfy SIA	Riga (Lettonie)	100,00	100,00	100,00
Somfy LLC	Kiev (Ukraine)	100,00	100,00	100,00
Somfy Bulgaria AD	Sofia (Bulgarie)	100,00	100,00	100,00
Somfy Joo	Séoul (Corée)	100,00	100,00	100,00
Somfy Italia SRL	Milan (Italie)	100,00	100,00	100,00
Somfy BV	Hoofddorp (Pays-Bas)	100,00	100,00	100,00
Somfy Espana SA	Barcelone (Espagne)	100,00	100,00	100,00
Automatismos Pujol SL	Barcelone (Espagne)	100,00	100,00	100,00
Pujol Redutores de Velocidade LDA	Esmoriz (Portugal)	100,00	100,00	100,00
Sistemi Automatici Pujol SRL	Pavona (Italie)	100,00	100,00	100,00
Somfy Systems Inc.	Cranbury NJ (États-Unis)	100,00	100,00	100,00
Somfy AG	Bassersdorf (Suisse)	100,00	100,00	100,00

Raison sociale	Siège	% de contrôle 30/06/14	% d'intérêt 30/06/14	% d'intérêt 31/12/13
Somfy Nordic AB	Limhamn (Suède)	100,00	100,00	100,00
Somfy PTE Ltd	Singapour	100,00	100,00	100,00
Somfy Thailand	Bangkok (Thaïlande)	100,00	100,00	100,00
Somfy Taiwan Co Ltd	Taipei (Taiwan)	100,00	100,00	100,00
Dooya China	Ningbo (Chine)	70,00	70,00	70,00
Somfy Co Ltd	Hong-Kong	100,00	100,00	100,00
Somfy China Co Ltd	Shanghai (Chine)	100,00	100,00	100,00
Lian Da	Zhejiang (Chine)	95,00	95,00	95,00
Somfy Middle East Co Ltd	Limassol (République de Chypre)	100,00	100,00	100,00
Somfy Egypt	Le Caire (Égypte)	100,00	100,00	100,00
Sisa Home Automatisation Ltd	Rishone Le Zion (Israël)	100,00	100,00	100,00
Somfy Maroc SARL	Casablanca (Maroc)	100,00	100,00	100,00
Somfy Hellas SA	Acharnai (Grèce)	100,00	100,00	100,00
Somfy Ev Otomasyon Sistemleri Ticaret Ltd Sti	Istanbul (Turquie)	100,00	100,00	100,00
Somfy South Africa (PTY) Limited	Durban (Afrique du Sud)	100,00	100,00	100,00
Somfy Tunisie	Tunis (Tunisie)	100,00	100,00	100,00
Somfy Tunisie Services	Tunis (Tunisie)	50,00	50,00	50,00
Somfy Mexico SA DE CV	Tlalnepantla (Mexique)	100,00	100,00	100,00
Somfy K.K.	Yokohama (Japon)	100,00	100,00	100,00
Somfy India Pvt Ltd	New Dehli (Inde)	100,00	100,00	100,00
Somfy ULC	Halifax (Canada)	100,00	100,00	100,00
Harmonic Design	Poway (États-Unis)	100,00	100,00	100,00
Energy Eye	Poway (États-Unis)	100,00	100,00	100,00
Simu SAS	Gray (France)	100,00	100,00	100,00
Simu GmbH	Iserlohn (Allemagne)	100,00	100,00	100,00
WAY SRL	San Vincenzo (Italie)	100,00	100,00	100,00
Overkiz SAS	Archamps (France)	80,00	80,00	80,00
SEM-T	Cluses (France)	100,00	100,00	100,00
DSG	Mouscron (Belgique)	100,00	100,00	100,00
TTMD SA	Genève (Suisse)	100,00	100,00	100,00
BFT SpA	Schio (Italie)	100,00	100,00	100,00
Automatismes BFT France SAS	Saint-Priest (France)	100,00	100,00	100,00
BFT Group Italiberica de Automatismos SL	Barcelone (Espagne)	98,70	98,70	98,70
BFT Torantriebssysteme GmbH	Furth (Allemagne)	100,00	100,00	100,00
BFT Automation UK Limited	Stockport (Angleterre)	100,00	100,00	100,00
BFT Benelux SA	Nivelles (Belgique)	100,00	100,00	100,00
BFT Adria d.o.o.	Drazice (Croatie)	75,00	75,00	75,00
BFT Polska Sp.zoo	Varsovie (Pologne)	100,00	100,00	100,00
SACS SRL	Trento (Italie)	100,00	100,00	100,00
BFT US Inc.	Boca Raton (États-Unis)	100,00	100,00	100,00
BFT Portugal SA	Coimbra (Portugal)	100,00	100,00	100,00
BFT Gates systems Limited	Berkshire (Angleterre)	100,00	100,00	100,00
BFT Australie	Sydney (Australie)	100,00	100,00	100,00

Raison sociale	Siège	% de contrôle 30/06/14	% d'intérêt 30/06/14	% d'intérêt 31/12/13
BFT CZ Sro	Prague (République Tchèque)	100,00	100,00	100,00
BFT Piemonte	Dronero (Italie)	90,00	90,00	90,00
O&O	Corregio (Italie)	100,00	100,00	100,00
BFT Veneto	Schio (Italie)	100,00	100,00	100,00
BFT Anatolia	Istanbul (Turquie)	100,00	100,00	100,00
BFT Istanbul	Istanbul (Turquie)	100,00	100,00	100,00
BFT Grèce	Athènes (Grèce)	100,00	100,00	100,00
BFT Eire	Dublin (Irlande)	100,00	100,00	100,00
BFT Gulf	Dubaï (Émirats Arabes Unis)	100,00	100,00	100,00
BFT China	Shanghai (Chine)	100,00	100,00	100,00
BFT Romania	Bucarest (Roumanie)	100,00	100,00	100,00
BFT New Zealand	Nouvelle-Zélande	100,00	100,00	100,00
Mastercom	Saint Laurent du Var (France)	100,00	100,00	100,00
BFT Lazio S.r.l.	Rome (Italie)	60,00	60,00	60,00
TRS Standard S.r.l.	Vérone (Italie)	60,00	60,00	60,00
NMP SAS	Cluses (France)	100,00	100,00	100,00
Zurflüh-Feller Holding SAS	Autechaux Roide (France)	100,00	100,00	100,00
Zurflüh-Feller SAS	Autechaux Roide (France)	100,00	100,00	100,00
Zurflüh-Feller Montage EURL	Autechaux Roide (France)	100,00	100,00	100,00
CERF EURL	Autechaux Roide (France)	100,00	100,00	100,00
Financière Nouveau Monde SA	Miribel (France)	87,53	87,53	87,53
Sirem SAS	Miribel (France)	100,00	87,53	87,53
Aqua System Design SAS	Miribel (France)	100,00	87,53	87,53
Sirem Immobilier SNC	Miribel (France)	100,00	87,53	87,53
Sodim	Pagny le Château (France)	100,00	87,53	87,53
Sociétés consolidées par mise en équivalence				
Groupe Gaviota	Sax (Espagne)	46,50	46,50	46,50
Groupe CIAT	Culoz (France)	46,10	46,10	46,10
Groupe Pellenc	Pertuis (France)	47,23	47,23	47,23
Neocontrol	Belo Horizonte (Brésil)	51,00	51,00	51,00

20. Événement post-clôture

Somfy Participations, branche investissement de Somfy, a acquis, le 23 juillet 2014, 68,4 % du capital des Usines Métallurgiques de Vallorbe (UMV) dans le canton de Vaud en Suisse.

Créées en 1899, les Usines Métallurgiques de Vallorbe (UMV) sont l'un des leaders mondiaux dans la fabrication de limes de haute qualité destinées à de très nombreux secteurs d'activités comme les industries forestière, bijoutière ou horlogère. Les Usines Métallurgiques de Vallorbe réalisent un chiffre d'affaires d'environ cinquante millions de francs suisses, dont plus de 90 % à l'export.

Cette acquisition fera partie du périmètre des entités distribuées dans le cadre du projet de scission du groupe Somfy.

37		Activité
37		Résultats
38		Situation financière
38		Saisonnalité
38		Faits marquants
39		Changements de périmètre
40		Événement post-clôture
40		Perspectives
40		Parties liées
40		Somfy SA
40		Déclaration de la personne physique assumant la responsabilité du rapport financier semestriel

RAPPORT D'ACTIVITÉ 1^{ER} SEMESTRE 2014

Données consolidées en millions d'euros	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013	Variations en %
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾	509,6	467,0	+ 9,1 %
Résultat opérationnel courant ⁽¹⁾	87,8	77,9	+ 12,7 %
Résultat net des activités poursuivies	50,4	59,3	- 15,0 %
Résultat net des activités cessibles ou distribuables ⁽²⁾	4,4	2,9	+ 49,2 %
Résultat net de l'ensemble consolidé	54,8	62,3	- 12,0 %
Capacité d'autofinancement des activités poursuivies	82,2	79,8	+ 3,0 %

Avertissement : Le projet de séparation des deux branches du Groupe, annoncé en mai dernier, a conduit à reclasser rétroactivement au 1^{er} janvier de cette année les actifs de Somfy Participations, hormis la participation dans FAAC, en actifs destinés à être cédés ou distribués, conformément à la norme IFRS 5, et à établir des comptes pro forma dans un souci de comparabilité.

1. Les participations de Somfy Participations dans Sirem et Zurflüh-Feller ne figurent pas dans le périmètre d'intégration réel (publié) de 2014 et pro forma de 2013. Elles figurent, en revanche, dans le périmètre d'intégration réel (publié) de 2013.

2. Le résultat net des activités destinées à être cédées (cessibles) ou distribuées (distribuables) correspond à la contribution des sociétés du périmètre de Somfy Participations, hormis FAAC appelée à être maintenue dans le Groupe si le projet de séparation des deux branches se concrétise.

Le groupe Somfy est structuré en deux branches distinctes : l'une, Somfy Activités, dédiée à l'automatisation et au contrôle des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment (stores, volets, rideaux, écrans, portes, portails...), et l'autre, Somfy Participations, dédiée aux investissements et participations dans des entreprises industrielles situées dans des secteurs d'activité divers. Un projet de séparation des deux branches du Groupe est à l'étude.

Activité

Le chiffre d'affaires du Groupe, correspondant à la contribution de Somfy Activités, a atteint 509,6 M€ sur les six premiers mois de l'exercice et augmenté ainsi de 9,1 % sur une base pro forma et de 8,5 % à périmètre et taux de change constants par rapport à l'an dernier sur la même période.

Des progressions notables ont été enregistrées en Europe de l'Est et du Centre, en Allemagne et en Asie-Pacifique (respectivement + 18,4 %, + 12,7 % et + 12,0 % à données comparables), mais aussi en Europe du Sud et en Europe du Nord (respectivement + 11,8 % et + 9,9 % à données comparables), résultat d'une bonne saison des ventes de moteurs et d'automatismes pour les stores et du redressement du Benelux, du Royaume-Uni, de l'Espagne et de l'Italie.

La tendance est demeurée également positive en France (+ 1,8 % à données comparables), en dépit de la morosité de la situation économique et de la faiblesse du secteur de la construction.

Résultats

Le résultat opérationnel courant du Groupe s'est élevé à 87,8 M€ sur le semestre et inscrit en hausse de 12,7 % sur une base pro forma. Il a représenté 17,2 % du chiffre d'affaires, contre 16,7 % l'an dernier sur la même base, et ce, malgré l'incidence toujours défavorable des taux de change.

La performance enregistrée est attribuable à la fois à la croissance de l'activité et à la bonne tenue des principaux postes de charges, fruit des plans d'efficience mis en œuvre au cours des dernières années. La marge sur achats consommés est stable, la hausse des charges de personnel et celle des charges externes est maîtrisée (respectivement + 7,1 % et + 5,0 % alors que le chiffre d'affaires progresse de + 9,1 %).

Le résultat net de l'Ensemble Consolidé a atteint, pour sa part, 54,8 M€, et baissé ainsi de 12,0 % en pro forma. Il tient compte d'un solde d'éléments non courants nettement négatif, d'un montant d'impôt en forte augmentation

(- 19,3 M€ en 2014 contre - 16,8 M€ en 2013), du fait principalement de la hausse du taux d'impôt à 38 %, et d'une contribution sensiblement positive des activités cessibles ou distribuables.

Le recul constaté a un caractère exceptionnel. Il est, en effet, essentiellement imputable à des charges opérationnelles non courantes, correspondant pour l'essentiel à des provisions pour dépréciation de survaleurs d'entités récemment acquises. Abstraction faite de celles-ci, le résultat net s'élèverait à 69,6 M€ et afficherait une hausse de 11,7 %.

Situation financière

Le bilan fait ressortir un excédent financier net de 10,3 M€ à la fin juin, contre un endettement financier net de 50,3 M€, avant prise en compte des créances obligataires, un an plus tôt.

L'amélioration observée témoigne du niveau élevé de la capacité d'autofinancement et de la maîtrise du besoin en fonds de roulement.

L'endettement financier net correspond à la différence entre les actifs et les passifs financiers. Il tient compte notamment des créances obligataires non cotées, émises par certaines participations ou entités proches, ainsi que des compléments de prix sur les acquisitions, des dettes afférentes aux options accordées aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées globalement et des différés de règlement à caractère financier. Il ne tient pas compte des titres de participations non contrôlés, des obligations convertibles, des dépôts & cautionnements et des subventions d'État.

Le détail de l'excédent financier net est donné dans la note 15 des comptes semestriels consolidés résumés.

Saisonnalité

Le groupe Somfy réalise plus de la moitié de ses ventes sur le premier semestre.

Faits marquants

Projet de scission et de cotation de Somfy Participations

Le Conseil de Surveillance, réuni le 14 mai 2014, a décidé à l'unanimité de mettre à l'étude, sur la proposition du Directoire, la scission du Groupe en deux sociétés, Somfy Activités et Somfy Participations. Le Directoire considère, qu'après plus de six ans d'existence, Somfy Participations

a acquis la maturité et l'expérience nécessaires pour développer ses activités de manière autonome. Ce projet, s'il est mené à son terme, apportera une meilleure visibilité à chacune des deux sociétés. Il permettra à leurs actionnaires d'être investis dans deux entités évaluées selon les critères propres à leur métier.

Au vu des premières analyses, l'opération envisagée pourrait se traduire par l'apport de certains actifs de Somfy Participations à une société créée à cet effet. Ladite société serait simultanément introduite en bourse et ses titres attribués aux actionnaires de Somfy. L'étude porte également sur la possibilité offerte à ces derniers d'opter pour un règlement en numéraire à la place de la remise des titres.

La mise en œuvre de cette opération pourrait être avalisée par le Conseil de Surveillance en octobre prochain et approuvée par l'Assemblée Générale des actionnaires de Somfy en novembre. Elle donnera lieu, si elle est validée, à la cotation de Somfy Participations sur le marché Euro MTF de la bourse du Luxembourg et serait ainsi effective avant la fin de cette année.

Dans le cadre de la poursuite de cette étude, le Conseil de Surveillance a décidé lors de sa réunion de désigner, en qualité d'expert indépendant, le cabinet Valphi représenté par M. Emmanuel Dayan, afin de conduire les travaux d'évaluation et de lui communiquer une opinion sur le caractère équitable pour les actionnaires de Somfy des conditions financières de l'opération envisagée.

Somfy Participations étant une activité principale et distincte, le résultat net, les flux de trésorerie ainsi que l'actif net sont présentés sur une ligne distincte « activités en cours de cession ou de distribution ». Le compte de résultat ainsi que le tableau de flux de trésorerie ont été retraités pour l'ensemble des périodes présentées.

Offre d'achat de la participation dans CIAT

Le groupe Somfy a reçu le 23 juillet une offre ferme d'United Technologies Corporation en vue de l'acquisition de ses titres au capital de CIAT Group, spécialiste du traitement de l'air et des échanges thermiques des bâtiments.

L'offre adressée est soumise à plusieurs conditions suspensives, à savoir la consultation du comité d'entreprise de CIAT Group, l'approbation par CIAT Group après cette consultation et l'autorisation des instances de contrôle de ce type de transaction.

Un accord définitif pourrait intervenir dans le courant du quatrième trimestre de 2014 si les conditions sont réunies dans les délais prévus.

La participation du groupe CIAT est rattachée à Somfy Participations. Elle date de 2008 pour sa partie initiale et représente à ce jour 46,1 % du capital de CIAT Group.

Le résultat net, les flux de trésorerie ainsi que l'actif net sont présentés sur une ligne distincte « activités en cours de cession ou de distribution », cette participation se rattachant au périmètre Somfy Participations destiné à être

cédié. Le compte de résultat ainsi que le tableau de flux de trésorerie ont été retraités pour l'ensemble des périodes présentées.

Dépréciation des écarts d'acquisition

Somfy Activités a déprécié l'écart d'acquisition du groupe **BFT** : les perspectives d'évolution des dernières acquisitions de distributeurs en France, Italie, Espagne et Portugal faites au cours des trois dernières années ont conduit à la révision de son Business Plan. L'écart d'acquisition a été déprécié de 12,7 M€ au 30 juin 2014.

Les perspectives économiques du Brésil (croissance du PIB 2013 : 2,3 % et perspectives 2014 : 1,2 % *Source FMI*) s'étant dégradées, le Groupe a été amené à revoir les Business Plans de ses participations, ce qui a conduit à la dépréciation des écarts d'acquisition de :

- **Giga** dont l'écart d'acquisition non affecté a fait l'objet d'une dépréciation de 3 MBRL (soit 0,9 M€ au 30 juin 2014) ;
- **Garen Automação** dont l'écart d'acquisition a fait l'objet d'une dépréciation complémentaire de 11,6 MBRL (soit 3,7 M€ au 30 juin 2014) ;
- et **Neocontrol** dont la valeur d'équivalence a été dépréciée de 1,6 MBRL (soit 0,5 M€ au 30 juin 2014).

Somfy Participations a déprécié de 1,1 M€ l'écart d'acquisition de **Sirem**. Cette dépréciation fait suite à la revue à la baisse de son Business Plan en raison des difficultés rencontrées par l'activité Wellness sur l'exercice. Cette dépréciation est présentée au sein du résultat des activités destinées à être cédées ou distribuées.

Contrôles fiscaux

La société **Somfy SAS** a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les années 2009 et 2010 dont le principal redressement portait sur la politique de prix de transfert mise en place entre une filiale de Somfy SA, Somfy SAS et certaines filiales de distribution.

Au cours du second semestre 2013, la société Somfy SAS, avec l'aide de ses conseils, a accepté de rentrer dans une phase de discussion avec l'Administration fiscale afin de trouver une issue acceptable pour l'ensemble des parties. Considérant probable que Somfy SAS soit amenée à accepter une partie du redressement fiscal ainsi notifié, le Groupe avait donc comptabilisé un passif de 8,4 M€ dans les comptes clos le 31 décembre 2013.

Au cours du premier semestre 2014, Somfy SAS et l'Administration fiscale se sont accordées sur le montant du redressement. Somfy SAS a donc comptabilisé une dette à hauteur de la provision passée dans les comptes au 31 décembre 2013.

La société **Somfy SA** a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les années 2010 et 2011. Un passif de 3,1 M€ avait été provisionné dans les comptes annuels 2013. Au cours

du premier semestre 2014, Somfy SA et l'Administration fiscale se sont accordées sur le montant du redressement. Somfy SA a donc comptabilisé une dette à hauteur de la provision passée dans les comptes au 31 décembre 2013.

Passifs éventuels

La société **Somfy Mexico SA de CV**, filiale du Groupe au Mexique, a fait l'objet d'un contrôle de l'Administration fiscale pour les affaires de commerce extérieur. Le montant de la proposition de redressement est de 1,6 M€, portant essentiellement sur des droits de douane. Somfy Mexico a déposé un recours auprès de l'Administration fiscale mexicaine qui a confirmé sa position fin septembre 2013. Suite à cette réponse, Somfy Mexico a saisi le tribunal administratif. Le Groupe considère que les arguments retenus demeurent contestables et reste confiant dans ses chances d'obtenir une décision favorable. En conséquence, le Groupe a qualifié ce risque de passif éventuel et n'a donc pas provisionné ce litige.

En date du 6 janvier 2014, **Somfy SA** a été assignée devant le Tribunal de Grande Instance d'Albertville pour voir prononcer l'annulation de la cession de la société **Spirel** intervenue en 2010.

Après avoir été déboutés de leur première assignation par le Tribunal de Grande Instance d'Albertville, les salariés de la société Spirel ont déposé une nouvelle assignation en date du 27 juin 2014. Cet événement ne change en rien la position de Somfy SA qui reste confiante dans ses chances d'obtenir une décision favorable et a donc maintenu la qualification de ce risque en passif éventuel.

Prise de participation

Somfy Participations a pris une participation, courant juin 2014, de 5,89 % du capital de **Lacroix** pour 6,6 M€. Lacroix est une société française créée en 1946 et spécialisée dans la fabrication d'emballages en bois, carton, plastique et mixte. Cette participation est considérée comme un actif disponible à la vente.

Changements de périmètre

Le Groupe n'a fait aucune acquisition majeure sur le premier semestre 2014.

Événement post-clôture

Somfy Participations, branche investissement de Somfy, a acquis, le 23 juillet 2014, 68,4 % du capital des Usines Métallurgiques de Vallorbe (UMV) dans le canton de Vaud en Suisse.

Créées en 1899, les Usines Métallurgiques de Vallorbe (UMV) sont l'un des leaders mondiaux dans la fabrication de limes de haute qualité destinées à de très nombreux secteurs d'activités comme les industries forestière, bijouterie ou horlogère.

Les Usines Métallurgiques de Vallorbe réalisent un chiffre d'affaires d'environ cinquante millions de francs suisses, dont plus de 90 % à l'export.

Cette acquisition fera partie du périmètre des entités distribuées dans le cadre du projet de scission du groupe Somfy.

Perspectives

La stratégie mise en œuvre depuis deux ans sera poursuivie et adaptée à la conjoncture au second semestre afin de préserver le niveau de rentabilité. De même, les investissements en innovation seront maintenus et orientés prioritairement sur les marchés stratégiques de Somfy Activités (motorisations, automatismes, domotique).

Le semestre devrait être également et surtout marqué par le projet de séparation des deux branches du Groupe, Somfy Activités et Somfy Participations.

L'opération sera soumise à l'aval du Conseil de Surveillance, en octobre prochain, et à l'approbation de l'Assemblée Générale, en novembre. Elle donnera lieu, si elle est validée, à la cotation de Somfy Participations sur le marché Euro MTF de la bourse du Luxembourg, place choisie pour son adéquation à l'activité et la taille de Somfy Participations.

La société FAAC sera soustraite du portefeuille de Somfy Participations à l'occasion de l'opération et maintenue dans le périmètre du Groupe, en raison des complémentarités existant avec Somfy Activités (automatismes et systèmes pour portails et portes de garage). La société CIAT en sera aussi exclue si l'offre d'achat présentée en juillet dernier par UTC aboutit.

Parties liées

Il s'agit des entreprises sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Elles sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

Les principales opérations entre le groupe Somfy et les sociétés apparentées se résument comme suit :

- Bilan :
 - des prêts obligataires et des avances à long terme consentis par le groupe Somfy à des sociétés apparentées,
 - des comptes clients/fournisseurs liés aux relations commerciales qu'entretient le groupe Somfy avec ces filiales.
- Compte de résultat :
 - des produits financiers liés aux prêts et aux avances,
 - des achats/ventes de marchandises.

Somfy SA

Au 30 juin 2014, le chiffre d'affaires de Somfy SA est de 0,9 M€. Le résultat financier est de 139,0 M€. Il inclut, à hauteur de 136,2 M€ les dividendes versés par les filiales sur leur résultat du 31 décembre 2013.

Le résultat net atteint 131,7 M€, après prise en compte d'une charge d'impôt de 1,9 M€.

Déclaration de la personne physique assumant la responsabilité du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Cluses, le 28 août 2014

Paul Georges DESPATURE
 Président du Directoire de Somfy SA

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2014

3

42 | Conclusion sur les comptes

42 | Vérification spécifique

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Somfy SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans

le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes « Retraitement des comptes précédemment publiés » de la partie « Règles et méthodes comptables » et « Activités destinées à être cédées ou distribuées » de la partie « Notes » de l'annexe des comptes semestriels consolidés résumés qui exposent les incidences sur la présentation des états financiers au 30 juin 2014 de l'application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris et Lyon, le 28 août 2014
Les Commissaires aux Comptes

LEDOUBLE
Agnès Piniot

ERNST & YOUNG et Autres
Sylvain Lauria